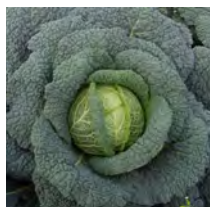


RAPPORT ANNUEL 2015

Conseil canadien de l'horticulture



Canadian
Horticultural
Council

Conseil
canadien de
l'horticulture

La voix de l'horticulture canadienne



Nombre d'exploitations fruitières
au Canada :

12 697



Nombre total annuel d'employés
travaillant dans la production de
légumes de serre au Canada :

10 761



Exportations annuelles de légumes
frais :

1 327 606 000 \$



Superficie consacrée à la culture
de la pomme de terre au Canada
(acres) :

343,446



Nombre d'exploitations horticoles
au Canada :

+ de 27 500



Total annuel des recettes
monétaires directes générées par
les fermes canadiennes :

+ de 5 milliards \$

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site hortcouncil.ca.



Hiver 2015

Le CCH élit un nouveau conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle dans la ville de Québec.



Hiver 2015

Le CCH profite de changements : un déménagement et la fin de l'endettement.

précieuses  abeilles

Printemps 2015

Le CCH prend part à la campagne Précieuses abeilles pour sensibiliser la population aux problèmes liés à la santé des abeilles.



Été 2015

Le CCH réunit ses membres et ses partenaires lors de la tournée estivale annuelle dans la région de Niagara, en Ontario.



Automne 2015

CCH fait du lobbying auprès des trois principaux partis politiques pendant la période électorale fédérale. Le Parti libéral et le NPD soutiennent la PACA.



Hiver 2016

Le CCH aborde la question de la main-d'œuvre avec John McCallum, ministre de l'Immigration, et Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Le CCH en 2015-2016



Nous tenons à remercier chaleureusement le CCH pour son aide précieuse ainsi que tous les autres secteurs agricoles pour leur appui. Ce soutien a fait une énorme différence pour nos producteurs durant la dernière saison. Un grand nombre d'entre eux qui avaient perdu une partie importante de leur récolte en 2014 ont été en mesure de contrer ce phytoravageur en 2015, augmentant ainsi la qualité et la rentabilité de leur production. Les producteurs de bleuets de la Colombie-Britannique sont extrêmement reconnaissants des efforts et du soutien du CCH et de tous ceux qui leur ont prêté main-forte.

Nous avons obtenu une homologation d'urgence pour deux produits. Le gouvernement s'est montré très réceptif en acceptant de modifier les dates de début et de fin de ces homologations, ce qui nous a permis de couvrir la majeure partie de notre saison.

Jason Smith

Président, BC Blueberry Council

5 février 2016

Table des matières



Rapport du Président	2
Rapport de la vice-présidente directrice	7
Initiatives de sensibilisation	10
La main-d'œuvre	12
Cultures, phytoprotection et environnement	13
Salubrité et traçabilité	15
Commerce et normes du secteur	19
Gestion des risques	21
Recherche et innovation	23
Coordonner les activités liées aux cultures	27
Pomme	27
Bleuets	31
Serriculture	35
Pommes de terre	37
Légumes	43
Activités de relations externes et communications	45
Collaboration et liens	47



Rapport du Président

À l'assemblée générale annuelle du Conseil canadien de l'horticulture

Le changement de gouvernement l'automne dernier a entraîné un vent d'espoir et nous a permis d'entrevoir des changements et de nouvelles occasions. Le gouvernement libéral a mis du temps à s'organiser; j'imagine qu'il ne s'attendait pas à remporter les élections avec une si grande majorité.

Comme par le passé, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) poursuivra ses activités de pression politique à l'appui des priorités des membres. En ce qui concerne les questions où nos politiques s'alignent sur celles de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), nous unissons nos deux voix. C'est ce que nous avons fait en exerçant des pressions sur le gouvernement pour obtenir de sa part un engagement visant à prioriser les vendeurs de fruits et légumes dans les cas de faillite ou d'insolvabilité (fiducie comparable à celle prévue par la PACA). À cet égard, nous avons travaillé étroitement avec l'ACDFL et la Corporation de règlement des différends (CRD), deux organismes faisant appel à des firmes de lobbying. Tous ces efforts ont été bénéfiques pour le CCH.

Notre principal mandat au sein du CCH consiste à faire pression à l'appui de notre mission. Des collègues comme André Bourbonnière et David Jones nous permettent de mettre en contexte chacune des questions, ce qui constitue l'importante première étape des efforts de pression. Cependant, nous n'avons pas la capacité d'accéder au gouvernement. Il est pratiquement impossible d'embaucher des employés nous permettant de le faire. La plupart des organisations retiennent les services de firmes spécialisées qui repèrent les personnes les plus aptes à faire avancer une question et qui organisent ensuite des rencontres avec celles-ci. Certains membres du CCH nous demandent de faire appel à une firme de lobbying. J'admets que cette démarche renforcerait notre organisation. Toutefois, les frais d'embauche d'une telle firme ne sont pas négligeables. Le conseil d'administration a examiné les demandes et a soumis une motion devant faire l'objet de discussion à l'assemblée générale annuelle.

L'exploitation agricole change rapidement. En 1999, il y a 18 ans, le CCH a amorcé une discussion concernant la création et la mise en œuvre d'un programme de salubrité des aliments à la ferme pour tous les producteurs de fruits et légumes à l'échelle nationale. Au cours des dernières années, la discussion a évolué par rapport à son objet initial, soit la salubrité des aliments, pour aborder la traçabilité, la biosécurité, puis notre réalité en 2016. De toute évidence, le programme devra également comporter un volet de durabilité. Plus récemment, la discussion a pris une fois de plus un autre tournant : l'acceptabilité sociale et la confiance du public sont devenues une priorité. Selon certains, la société en général semble perdre confiance envers l'approvisionnement alimentaire.

Il est facile de susciter l'attention et d'obtenir de la visibilité en publiant de l'information selon une perspective négative. En revanche, il est beaucoup plus difficile de publier des histoires positives. Les gens ont peur de l'inconnu, et ont tendance à se



réconforter en s'informant au moyen des nouvelles télévisées ou d'Internet. Pourtant, ce que beaucoup d'entre eux ne réalisent pas, c'est qu'une grande partie de l'information qu'ils obtiennent de ces sources est souvent partielle et les médias tenteront toujours de la rendre la plus controversée possible.

Il y a maintenant plus de 70 ans que la Deuxième Guerre mondiale a pris fin. Il s'agit de la dernière guerre entre des pays considérés aujourd'hui comme les grandes puissances du monde. À cause de la guerre, beaucoup de gens ont souffert de la faim. Les fermes nord-américaines ont fourni une aide alimentaire énorme à l'Angleterre et à d'autres régions. Malheureusement, ces aliments se sont retrouvés en grande partie au fond de l'océan Atlantique, tout comme les navires qui les transportaient. De nombreux passagers y ont aussi perdu la vie.

La Deuxième Guerre mondiale a incité les agriculteurs à améliorer leur rendement, qu'il s'agisse de production agricole ou d'élevage de bétail. De nouvelles méthodes plus efficaces ont vu le jour et permis d'assurer au public qu'il ne souffrirait plus des épreuves et de la faim vécues pendant la guerre. Les agriculteurs pouvaient désormais élever leurs poules dans des cages, ce qui augmentait l'efficacité des techniques d'alimentation et du travail de la main-d'œuvre. Ils pouvaient également élever leurs porcs dans des granges plus vastes dotées de cases de mise bas, ce qui a permis de réduire le taux de mortalité des porcelets, puisque les verrats n'y avaient plus accès, et de réaliser d'importantes économies en nourriture et en main-d'œuvre. Quant aux bœufs, leur élevage misait dorénavant sur les parcs d'engraissement, qui ont également entraîné une baisse marquée du gaspillage de nourriture et d'importantes économies liées à la main-d'œuvre.

La Deuxième Guerre mondiale a aussi motivé la communauté scientifique à perfectionner ses connaissances et augmenter sa contribution aux efforts de guerre. Cependant, après la guerre, le monde n'avait plus besoin de créer de nouvelles méthodes de destruction massive, mais plutôt d'assurer une vie durable. Les scientifiques ont donc misé leurs efforts sur la génétique afin de trouver l'équilibre parfait du sol pour maximiser la production. Pour leur part, les scientifiques d'entreprises ayant travaillé sur des armes chimiques pendant la guerre devaient désormais orienter leurs travaux vers d'autres domaines totalement différents, dont l'agriculture. Ces recherches ont permis d'améliorer constamment le rendement et d'augmenter les économies sur le plan de la main-d'œuvre.

De nombreuses usines qui produisaient des armes, des avions, des tanks, des armes à feu, des navires et d'autres équipements de la sorte pendant la guerre ont renouvelé leurs installations et les ont adaptées à de nouvelles fins. Elles ont ainsi réalisé d'importantes avancées en matière d'équipement. Le domaine de l'agriculture a profité de nouveaux appareils agricoles toujours plus modernes. Encore une fois, les agriculteurs ont vu leur production augmenter et le coût de leur main-d'œuvre diminuer.

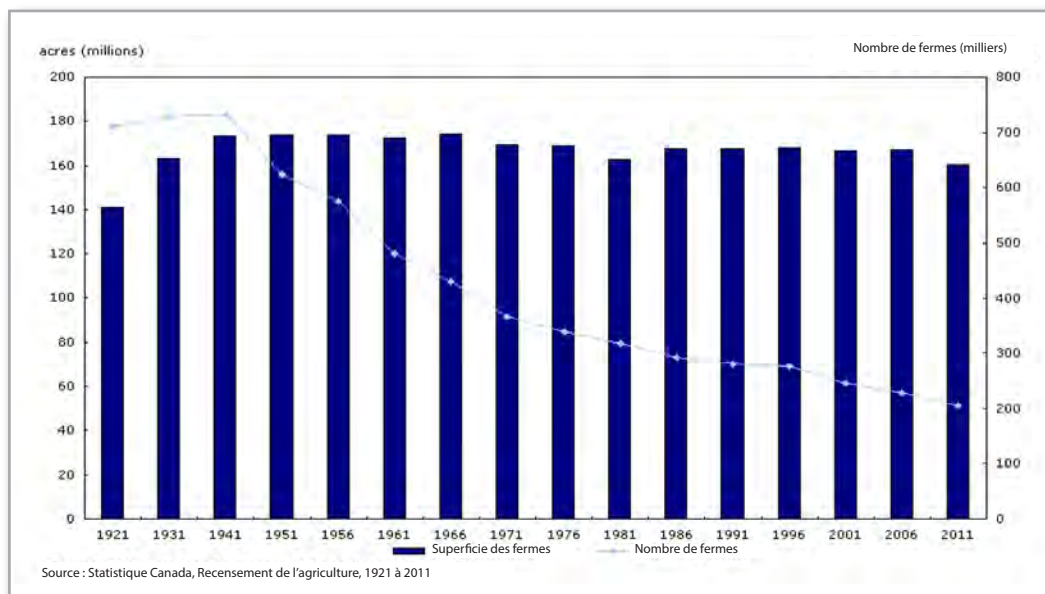
Dans les années 1950, et même plus tôt dans certains cas, les agriculteurs ont commencé à considérer l'agriculture comme une entreprise plutôt que comme un mode de vie. Les fermes étaient généralement petites. Les fermes familiales étaient nombreuses, et les familles constituaient la principale main-d'œuvre. En adoptant un modèle d'affaires, les fermes se sont instantanément mises à croître. Grâce à diverses avancées médicales comme le contrôle des naissances, les gens planifiaient leur famille et, en conséquence, le nombre d'enfants était de moins en moins élevé. Les fermes devaient alors embaucher plus de main-d'œuvre externe.



Les changements sur les plans de la technologie et de l'agronomie ont permis aux agriculteurs d'embaucher plus de professionnels, soit en faisant appel à des entreprises d'experts-conseils en production ou recrutant leurs propres spécialistes à l'interne.

Selon mes observations, les agriculteurs qui ont décidé de ne pas élargir leur ferme ont vu leurs enfants trouver un emploi ailleurs. Ceux-ci ont choisi de ne pas emprunter la même voie que leurs parents, car ils ont constaté à quel point ces derniers avaient dû travailler fort pour maintenir la ferme familiale. Ces fermes étaient également vulnérables face aux producteurs très axés sur les affaires. Les récoltes sont devenues plus complexes. Elles nécessitaient souvent d'énormes investissements en immobilisation, ce qui a une fois de plus accru le besoin d'employés experts et non spécialisés.

Dans la chaîne de valeur, ce sont principalement les agriculteurs qui n'ont pas pu s'adapter aussi bien que les autres intervenants de la chaîne. Les fusions et acquisitions à la fois du côté des fournisseurs et de celui des acheteurs et consommateurs ont entraîné une diminution du nombre d'entreprises fournissant les fermes en matières ou achetant leurs produits.



On note une légère diminution des acres utilisés en agriculture depuis 1941, à cause entre autres de l'urbanisation. Le nombre d'agriculteurs est passé de plus de 650 000 à environ 200 000. La société se préoccupe de la taille des fermes, faisant souvent référence aux fermes industrielles. Cependant, les gens désirent tout de même faire leurs achats dans de vastes magasins et profiter d'aubaines.

Toute cette information, vous la connaissez déjà. Nous avons fait du bon travail pour augmenter notre production, et du meilleur travail encore pour maintenir nos aliments à bas prix.

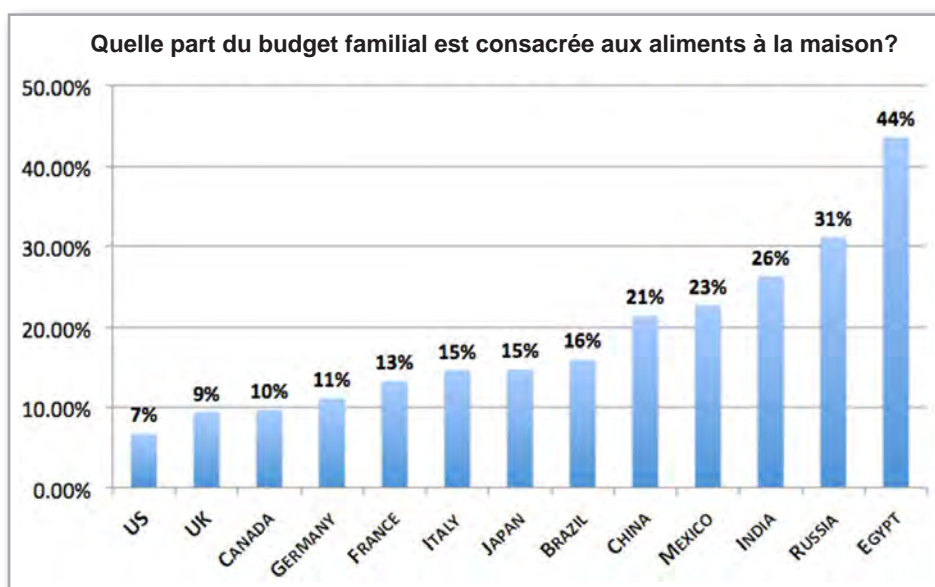


Recettes brutes de fermes	Nombre de fermes 2011	Nombre de fermes 2006	Changement (pourcentage) 2006 - 2011
< 10 000	43 954	45 749	-4,08 %
10 000 - 24 999	32 853	36 971	-12,53 %
25 000 - 49 999	25 764	30 227	-17,32 %
50 000 - 99 999	25 455	31 119	-22,25 %
100 000 - 249 999	31 670	40 382	-27,51 %
250 000 - 499 999	22 455	25 108	-11,81 %
500 000 - 999 999	13 977	12 499	10,57 %
1 000 000 - 1 999 999	6 304	4 614	26,81 %
> 2 000 000	3 298	2 704	18,01 %
Total	205 730	229 373	-11,49 %

Source : Recensement de l'agriculture, Statistique Canada

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, nous avons constaté l'exode du personnel de fermes. À l'échelle mondiale, la civilisation est devenue majoritairement urbaine. Par ailleurs, non seulement nous n'avons plus vécu la faim, mais nous avons toujours plus de choix alimentaire dans les magasins au détail. Nous sommes devenus une société mondiale désirent accéder à des fruits et légumes exotiques tous les jours. Pour la plupart d'entre nous, certains aliments comme les asperges n'étaient accessibles que pendant une brève période, lorsqu'elles étaient fraîchement cueillies du jardin. Aujourd'hui, nous pouvons acheter tous les jours de tels produits, qui sont importés frais de toutes parts de la planète.

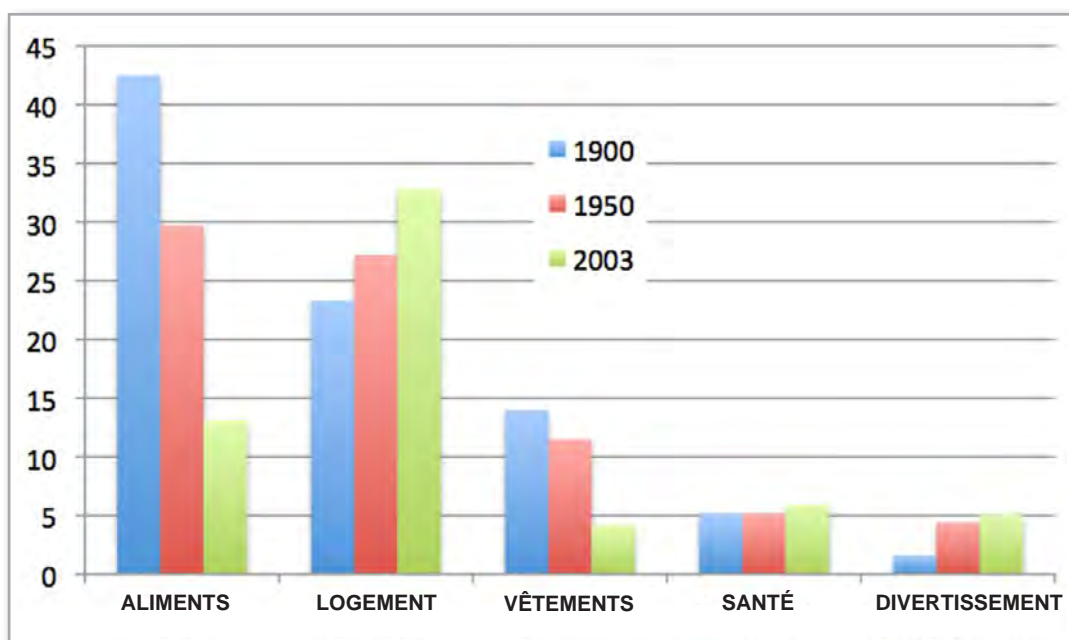
Au sein de notre société, nous sommes plus informés qu'avant et nous voulons établir une relation avec les gens qui produisent nos aliments. Trop souvent, les médias présentent l'agriculture d'un point de vue négatif. Ils parlent de la perte des fermes familiales. La plupart des fermes sont demeurées familiales; elles ont cependant dû s'adapter dans ce monde en constant changement.



Le graphique ci-dessus et celui présenté ci-dessous comportent les données des États-Unis, mais ces dernières sont pour la plupart comparables à celles de notre pays. Le graphique ci-dessus illustre les pourcentages du salaire disponible ou du budget dépensé en nourriture à la maison, et n'inclut pas les dépenses au restaurant.



Le graphique ci-dessous (données des États-Unis) démontre la réduction des coûts totaux liés aux aliments, et inclut les dépenses au restaurant. En 1950, les gens consacraient environ 30 % de leur budget à la nourriture, alors qu'aujourd'hui cette proportion est d'environ 12 %.



En conclusion, voici où je veux en venir.

Notre société a appris à n'être jamais satisfaite, à toujours en vouloir plus. Les agriculteurs ont travaillé à offrir à la société ce qu'ils croyaient qu'elle désirait, soit des aliments nutritifs à petit prix. Cependant, la société continue de changer. Les gens veulent toujours de la nourriture à faible prix et à haute valeur nutritive, mais ils veulent également rétablir la relation qu'avaient leurs parents et grands-parents avec les agriculteurs.

Nous continuerons donc à fournir aux membres de la société ce qu'ils veulent, car ce sont nos consommateurs. Il est important qu'ils aient accès à l'information à propos de la provenance de leurs aliments. Si nous ne racontons pas notre histoire, d'autres le feront à notre place. Beaucoup de ceux qui parleront de nous le feront avec de bonnes intentions, mais ils manqueront peut-être de connaissances et raconteront donc leur propre version de notre histoire.

L'Institut canadien des politiques agroalimentaires (ICPA) a tenu un forum sur l'acceptabilité sociale et la confiance du public. Cette tribune a donné lieu à la publication *L'avenir du secteur agroalimentaire canadien : l'art du possible*. Je suis d'accord avec la majorité du contenu de cette publication. J'appuie son orientation. De plus, je conviens qu'il faut être transparent et que les consommateurs ont le droit de savoir comment leurs aliments sont produits. Toutefois, je me pose la question suivante : Qui élaborera la politique à cet effet et quel en sera l'impact sur les agriculteurs? Selon mes constatations, l'ICPA est un organisme qui contribue de façon très limitée à l'agriculture comme telle. Ses principaux membres sont trois ministères provinciaux de l'Agriculture et Financement agricole Canada. N'interprétez pas mal mes propos : le message est important, nous voulons que le gouvernement contribue à notre mission. Toutefois, celui-ci doit d'abord établir ses propres critères d'acceptabilité sociale et de confiance du public. Nous devons raconter notre histoire plutôt que de laisser d'autres le faire pour nous.



Rapport de la vice-présidente directrice

À l'attention du président et des membres du Conseil canadien de l'horticulture



En 2015, alors que nous prenions possession de nos nouveaux bureaux, des énoncés organisationnels clés ont été adoptés.

Vision	Un secteur horticole canadien innovateur et durable.
Mission	Être la voix de l'horticulture canadienne.
Mandat	Atteindre un consensus national sur les enjeux pertinents pour les membres afin d'influer sur les politiques et les programmes et développer un secteur horticole durable.
Valeur	Être membre du CCH permet de participer aux discussions qui décident de l'avenir du secteur.

En laissant ces énoncés guider nos réflexions et notre avancement, nous nous sommes attelés aux tâches en cours et avons géré celles qui se présentaient. Notre attention s'est portée sur :

- la main-d'œuvre agricole
- la protection des plantes et des cultures
- la préparation et la sensibilisation en vue des élections
- la gestion des grappes scientifiques
- le rayonnement
- la gestion des risques
- la coordination des produits agricoles
- le réseautage

Les récentes élections fédérales et la sensibilisation auprès de nos membres ont eu l'effet d'un appel à la mobilisation, auquel beaucoup ont répondu, et nous ont permis de mettre en lumière bon nombre des problèmes qui nous touchent. Nous avons connu un certain succès dans un dossier en particulier, soit celui de la protection financière des vendeurs de fruits et de légumes frais, lorsque deux des partis fédéraux ont reconnu la nécessité d'agir en ce sens au cours de la campagne électorale.

La lassitude à l'égard des consultations perdure; non moins de 20 consultations de différents ministères se déroulent simultanément. Bien que la pression ait principalement découlé de l'initiative de modernisation de la salubrité des aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada, notre attention s'est brusquement tournée vers la phytoprotection en raison d'une surabondance de décisions de réévaluations proposées par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA). Ces décisions auront une grave incidence sur l'horticulture. Elles nécessitent des mesures immédiates de la part du personnel, des membres du Comité consultatif sur la phytoprotection et d'autres parties. Les conséquences conjuguées de la perte potentielle simultanée d'anciens produits chimiques seraient désastreuses.



La nécessité de faire entendre notre voix n'a jamais été aussi grande. Nous devons nous assurer que nos préoccupations et nos besoins sont pris en compte en cours de processus, mais surtout dans la prise de décision. En 2016, nous travaillons de concert avec l'ACIA pour accroître l'attention accordée à la protection des végétaux et à leur commerce. Il s'agit d'éléments clés dans la croissance et la prospérité du secteur horticole et nous ne pouvons nous permettre de les ignorer.

Comme toujours, il y a beaucoup à faire et les priorités sont nombreuses. Une attribution mûrement réfléchie des ressources est capitale pour éviter de perdre de vue l'objectif ciblé. Nous avons axé nos efforts sur la défense des intérêts du secteur et le lobbying, et vers le renforcement des liens avec un large éventail d'intervenants et de partenaires. Ceux-ci prennent toute leur importance en raison du nombre élevé de nouveaux députés et de membres de leur personnel faisant leur entrée au Parlement.

Depuis l'annonce de la création du Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR) en 2011, nous avons travaillé avec diligence de concert avec les membres et divers intervenants du secteur et fonctionnaires. Le plan de travail initial énonçait l'objectif suivant : « adopter des approches comparables en matière d'outils d'atténuation des risques financiers afin de protéger les fournisseurs canadiens et américains de fruits et légumes contre les acheteurs qui n'honorent pas leurs obligations de paiement. » L'exercice s'est avéré ardu. Un résultat positif, le système unique de délivrance des permis, doit être inclus dans la réglementation découlant de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Nous saluons et apprécions cette initiative, laquelle fait partie d'une solution globale de protection financière des vendeurs de fruits et de légumes frais pour l'acquittement des paiements.

Bien que de nombreuses activités reviennent d'une année à l'autre, il est essentiel de pouvoir traiter les nouveaux problèmes ou les imprévus. Nous sommes toujours prêts à agir lorsque la situation l'exige, comme dans le cas des décisions rendues sur des propositions de réévaluation de produits ou de la fusion des questions touchant le commerce et la protection des végétaux.

Pour le reste de 2016 et les années suivantes, nous prévoyons que les questions liées à la main-d'œuvre et à la phytoprotection seront au centre des préoccupations et que les dossiers de l'acceptabilité sociale et de la durabilité nécessiteront une attention croissante. Nous attendons le dépôt de la version définitive du règlement d'application de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada et nous espérons certainement la résolution positive tant attendue du dossier de la protection financière des vendeurs de fruits et de légumes frais.

Nous continuons sur notre lancée en ce qui a trait au repositionnement de la marque, qui se poursuivra en 2016. Nous miserons sur un renouvellement de notre image et sur une reconstitution de nos stratégies de communication.

Nos succès sont attribuables aux efforts et au dévouement tant appréciés des membres du conseil d'administration, des personnes qui animent nos comités et participent à leurs travaux et des divers groupes de travail. Accomplir notre mission serait impossible sans leur apport et celui de l'ensemble de nos membres. Bien entendu, nos précieux intervenants associés et partenaires gouvernementaux et autres jouent un rôle tout aussi essentiel.



Un organisme doit s'appuyer sur ses effectifs pour soutenir et étayer ses activités, pour faire avancer son mandat et pour satisfaire les besoins de ses membres. Nous nous félicitons de pouvoir compter sur la solide équipe de professionnels du Bureau national. En réponse à l'engagement et au dévouement de ces gens – André Bourbonnière, Amy Argentino, David Jones, Patti Proulx, Trevor Eggleton, Diane Davidson, Donna Boileau et Linda Vinokuroff –, je souhaite exprimer ma plus sincère gratitude.

Grâce à votre soutien et à votre collaboration, nous poursuivrons nos efforts communs visant à bâtir un secteur horticole canadien innovateur et durable.

Respectueusement soumis par



ANNE FOWLIE
VICE-PRÉSIDENTE DIRECTRICE
CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE
Le 9 mars 2016





Initiatives de sensibilisation

L'une des facettes cruciales du mandat du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) est d'influencer les décisions politiques prises au sein du gouvernement fédéral et ayant un impact sur le secteur de l'horticulture au Canada. Les actions prises en ce sens se font de diverses façons et par l'intermédiaire de multiples canaux, comme des messages envoyés aux fonctionnaires et aux parlementaires par les membres et le personnel ou les programmes de sensibilisation des députés parlementaires et de leurs équipes.

Au cours de la dernière année, en plus de ses avancées sur les enjeux clés, le CCH s'est employé à établir l'ampleur et l'importance du secteur horticole et d'en consigner les contributions à l'économie canadienne, tout en s'efforçant d'ouvrir de nouvelles portes et d'éliminer certaines difficultés pour notre secteur. Le rapport annuel détaille les actions prises pour mettre de l'avant des enjeux ou des cultures spécifiques.

Élection 2015

Les sondages indiquaient une lutte très serrée pendant la période électorale fédérale de 2015. Le CCH et ses partenaires ont donc mobilisé leurs efforts de sensibilisation auprès des trois principaux partis. En se basant sur les besoins et les occasions pour exercer une influence, le CCH et son partenaire, l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), ont choisi d'attirer l'attention sur les questions relatives à la protection des paiements pour les vendeurs de fruits et légumes et à la création d'une politique nutritionnelle nationale sur les fruits et légumes.

Nous avons rencontré les ténors du gouvernement pour faire pression sur eux, et nos membres se sont mobilisés pour participer à une campagne d'envoi de lettres. Ceux-ci pouvaient se baser sur des modèles accessibles sur le site Web du CCH, où se trouvaient aussi tous les renseignements nécessaires pour appuyer la rédaction et l'envoi des lettres aux députés et aux journaux locaux, sans oublier la rencontre des députés et la participation aux débats électoraux.

Quant à eux, les employés du CCH rencontraient des membres des trois principaux partis pour leur parler de l'importance de ces enjeux pour notre secteur et souligner le poids politique non négligeable que représentent les principales régions horticolas au pays, soit la vallée du bas Fraser en Colombie-Britannique, la région de Niagara en Ontario et celle située entre la ville de Québec et Montréal au Québec. En outre, des lettres ont été envoyées aux candidats de ces circonscriptions clés avant les débats régionaux afin de leur transmettre des renseignements importants sur la protection des paiements.

Le CCH et l'ACDFL ont tenu, avant les élections, un webinaire conjoint pour renseigner les membres sur les enjeux touchant le secteur horticole et inviter les participants à passer à l'action. Nous avons aussi collaboré avec les médias de partout au pays afin que la question de la protection des paiements pour les vendeurs de fruits et légumes soit relayée dans les publications de l'industrie et les bureaux de presse locaux et nationaux, comme The Hill Times, The Vancouver Sun, Abbotsford News, les stations de radio CBC Okanagan et CBC Windsor, The Valley Harvester, The Produce News et The Packer.



Le CCH a accueilli avec plaisir la résolution adoptée par la Chambre de commerce du Canada, lors de son assemblée générale annuelle en 2015, soutenant la mise en place de la protection financière des vendeurs de fruits et de légumes frais. La Chambre de commerce du Canada a aussi recommandé « que le gouvernement fédéral appuie la création d'une fiducie présumée limitée et prévue par la loi offrant une protection financière aux fournisseurs de produits et légumes du Canada en cas de faillite ».

Le CCH a également salué la décision du Parti libéral et du NPD de soutenir la mise en place d'une protection des paiements pour les vendeurs de fruits et légumes. L'organisme a demandé aux trois principaux partis de remplir un questionnaire afin de connaître leur position concernant divers enjeux importants, y compris la protection des paiements, la main-d'œuvre, la protection des végétaux et la recherche et l'innovation. Seuls le Parti libéral et le NPD ont répondu. Tous les renseignements à ce sujet sont disponibles sur le site Web du CCH au www.hortcouncil.ca/fr/conseil-canadien-de-le-horticulture.aspx.

Le CCH poursuivra son travail auprès du gouvernement libéral et des partis d'opposition pour veiller à ce que l'engagement concernant la protection des paiements soit respecté et que les autres enjeux importants de notre secteur soient mis de l'avant. Notre événement annuel Moisson d'automne a été annulé en 2015 en raison des élections, mais il sera de retour cette année et se déroulera du 21 au 23 novembre prochain grâce au travail conjoint du CCH et de l'ACDFL. Joignez-vous à nous pour vous faire entendre sur les enjeux qui vous touchent. En 2016, nous mettrons sur pied de nouvelles activités de sensibilisation des députés et des comités permanents.

Protection des obtentions végétales

Le 27 février 2015, le projet de loi C-18 sur la protection des obtentions végétales, conforme à la convention de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) de 1991, a obtenu la sanction royale. Le CCH et le Conseil canadien de la pomme de terre (CCPT) ont fait du lobbying avec la coalition Partenaires dans l'innovation, un groupe d'agriculteurs et d'organismes agricoles de premier plan unissant leur voix pour appuyer les efforts de législation du gouvernement du Canada en vue d'améliorer la protection des obtentions végétale.

Dans le cadre de cette coalition, le CCH et le CCPT ont multiplié les présentations devant les comités permanents du Sénat et de la Chambre. De plus, les deux organismes ont obtenu un siège au nouveau Comité consultatif sur la protection des obtentions végétales (pommes de terre et fruits de verger) formé par le ministre de l'Agriculture.

Le projet de loi C-18 fera passer la période de protection des droits de propriété intellectuelle de 18 à 20 ans pour tous les fruits et légumes, à l'exception des arbres, des fruits de verger, des vignes et de toute autre variété précisée dans le règlement, qui bénéficieront quant à eux d'une protection de 25 ans. D'autres cultures pourraient profiter d'une période de protection de 25 ans – le CCPT étudie d'ailleurs la possibilité d'en faire la demande.





La main-d'œuvre

Le Conseil canadien de l'horticulture et ses membres sont conscients de la valeur qu'apporte à l'économie canadienne la contribution continue du secteur de l'horticulture à la croissance et à l'emploi. Le gouvernement du Canada le reconnaît aussi, et il est conscient qu'une pénurie chronique de main-d'œuvre saisonnière touche l'agriculture primaire, en particulier le secteur de l'horticulture, où la main-d'œuvre a toujours été le principal moteur de la production et de la prospérité.

Le secteur continue de faire l'objet d'une étude intensive relativement à son utilisation des programmes pour travailleurs étrangers temporaires. En fait, outre les personnes qui embauchent des travailleurs étrangers ou qui dépendent des fermes qui en embauchent, nombreux sont ceux qui continuent d'affirmer que ces travailleurs ne sont pas nécessaires.

Le CCH appuie pleinement le concept accordant la priorité à la main-d'œuvre canadienne, qu'il s'agisse de travail saisonnier ou non. En réalité toutefois, le secteur de l'horticulture doit se tourner vers l'étranger pour disposer d'une main-d'œuvre suffisante qui assure continuellement ses activités de plantation, de culture et de récolte.

Le Volet agricole du Programme pour les travailleurs étrangers temporaires (PTET) comprend désormais certaines exemptions réservées à l'agriculture par rapport aux règles imposées à l'industrie en général, ce qui permet aux cultivateurs d'y participer à moindre coût. Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), lequel fait partie du PTET, est respecté par le gouvernement en grande partie en raison de ses près de 50 ans d'histoire et de la participation de tous les intervenants à l'évaluation annuelle visant à mettre le programme à jour et à maintenir sa conformité.

La réussite de ces volets de programme est attribuable aux relations entre l'industrie et le gouvernement et à l'approche commerciale adoptée par l'industrie pour régler les enjeux. Nous devons absolument continuer à faire preuve de diligence et d'honnêteté dans nos rapports avec les fonctionnaires afin de préserver notre crédibilité auprès de tous les paliers de gouvernement. Les relations actuelles et à venir sont essentielles à notre succès.

Ces dernières années, deux raisons expliquaient les ratés du PTET : le gouvernement fédéral apportait des changements sans consulter l'industrie ou sans tenir compte de nos recommandations lorsqu'il y avait des consultations, ou les politiques fédérales n'étaient pas harmonisées avec les politiques provinciales, et des problèmes et des retards en découlaient.

En février 2016, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'examiner à nouveau les programmes pour travailleurs étrangers. Cela est préoccupant et quelque peu complexe compte tenu des rôles et des responsabilités des multiples administrations concernées, mais il faut voir cet examen comme une occasion de collaboration et de sensibilisation, et nous devons la saisir pour nous assurer que les faits sont bien compris.

Le CCH a récemment préparé un document d'information et de consensus au sujet du Volet agricole du PTET. Notre succès repose également sur l'obtention d'un consensus, la collaboration et l'élaboration de politiques.



Cultures, phytoprotection et environnement



Charles Stevens vient de terminer son troisième mandat à titre de président du Comité de protection des cultures et de l'environnement. La présidence et la vice-présidence de son groupe de travail, le Comité consultatif sur la phytoprotection (CCP), sont assurées respectivement par Charles Stevens et Tracy Shinnars-Carnelley. Le CCP a participé à de nombreuses réunions avec diverses parties prenantes et des représentants de l'industrie au nom du CCH. Il a également pris part à six conférences téléphoniques et à une réunion de deux jours en novembre 2015. Les membres du comité méritent des félicitations pour leur engagement et leur travail acharné au nom des membres du CCH partout au Canada. Il n'est pas possible de nommer dans le présent rapport toutes les activités et tous les dossiers auxquels a travaillé le groupe au cours de l'année dernière. Nous vous présentons donc une courte liste des questions prioritaires, sans égard pour l'ordre d'énumération.

Protection des cultures : aperçu régional

Le CCP s'est réuni en novembre 2015, ce qui a donné l'occasion de dresser le bilan annuel de la situation de la protection des cultures dans l'ensemble du Canada. La santé des pollinisateurs est toujours au cœur des préoccupations de toutes les régions du Canada. La situation inquiète particulièrement l'Ontario si l'on se fie aux mesures prises par le gouvernement provincial. Les problèmes de la drosophile à ailes tachetées et de la nécessité de nouveaux produits de traitement ont retenu l'attention de toutes les régions du pays.

Consultations sur la phytoprotection

Au cours de l'année, le CCP a traité diverses questions générales touchant les pesticides, participé à des consultations formelles et préparé des soumissions. Par exemple, lors de la dernière téléconférence en février 2016, le CCP a examiné pas moins de 21 publications de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) en plus de celles du Secrétariat de l'accès aux marchés – AAC, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et du gouvernement de l'Ontario. À la suite de cet examen, le CCP a cerné quelques consultations qui demandaient une attention accrue de la part des acteurs de l'industrie.

Un rapport publié à la fin de 2015 par la commissionnaire à l'environnement et au développement durable portait sur l'ARLA. Il importe de souligner le fait que pendant la période électorale fédérale en 2015, l'ARLA a été à même de faire avancer grandement son travail sans toutefois pouvoir interagir avec l'industrie. Ainsi, une série de consultations ont eu lieu au début de 2016 et plusieurs autres devraient suivre au printemps et tout au long de l'année.

En plus de ces consultations formelles, le CCP a mis au point un sondage et un processus de réaction en prévision de la consultation et de la réévaluation. Les membres du CCH devront à tout prix s'assurer de la participation des producteurs à ces consultations afin que le secteur de l'horticulture soit activement et vigoureusement représenté.



Programme d'importation pour approvisionnement personnel à la demande des agriculteurs (PIAPDA)

Le soutien offert aux participants de ce programme l'empêche toujours d'obtenir un bon taux d'utilisation. La question a été abordée en détail pendant la réunion conjointe du comité de sélection du PIAPDA et de l'ARLA. Les deux organisations devraient poser quelques gestes visant à mettre en place des mesures pour améliorer la participation des requérants. Il demeure difficile de maintenir des prix comparables entre le Canada et les États-Unis, particulièrement dans les cas où les provinces et les États sont adjacents. Bien entendu, la faiblesse actuelle du dollar canadien réduit la dépendance aux produits sélectionnés par le PIAPDA. Cela ne signifie toutefois pas que le processus doit être laissé de côté, car c'est lorsque le dollar reprend de la vigueur que ce programme démontre toute son importance.

Nominations au Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR)

L'harmonisation internationale des limites maximales des résidus (LMR) devient de plus en plus importante à mesure que le commerce international prend de l'ampleur. Chaque année, des représentants de l'ARLA de Santé Canada participent au processus de nomination au CCPR au nom de l'industrie canadienne. Le CCP a participé au processus pour s'assurer que les demandes soumises par le secteur de l'horticulture fassent partie des nominations. Le secteur de l'horticulture et d'autres secteurs croient que le processus de nominations au CCPR et d'évaluation doit être plus rapide. Par le passé, bien peu de choses ont été faites en ce sens. Le CCP poursuit son travail pour renseigner davantage les producteurs et mettre en place un plan de diffusion externe afin de solliciter les nominations. Pour poursuivre dans cette direction et soutenir le CCH et ses membres, les membres du CCP ont participé activement à la réunion annuelle du groupe de travail public-privé sur les LMR pour les pesticides.

Harmonisation

L'atelier annuel pour établir les priorités en matière de pesticides à usages limités qui s'est tenu en mars 2015 a encore obtenu un franc succès du côté des producteurs. De plus, les membres du CCP ont participé au Sommet mondial sur les pesticides à usages limités s'étant déroulé en septembre 2015 à Chicago. L'édition 2017 est déjà en cours de planification et pourrait se tenir au Canada.

Comité consultatif sur la phytoprotection (CCP)

Comme ce comité est très actif, il est naturel de réviser et de modifier régulièrement le plan de travail et les responsabilités de ses membres pour tenir compte des enjeux et des difficultés. Pour guider le comité, les membres du CCP ont approuvé la nomination de Tracey Shinners-Carnelley à titre de vice-présidente à la suite de l'AGA de 2015.

Compte tenu de l'ampleur et du volume de travail exigés des membres du comité, il a aussi été recommandé qu'un effort soit fait pour augmenter le nombre de membres afin de mieux équilibrer la charge de travail.

Le CCH a pu développer, grâce aux conseils des membres du CCP, des approches collaboratives et des relations productives dans toute l'industrie et au sein du gouvernement afin d'outiller le plus adéquatement possible les producteurs dans la lutte antiparasitaire intégrée. Cet enjeu demeure une priorité pour le CCH.



Salubrité et traçabilité



Consultations

En 2015, le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) s'est prononcé sur plusieurs consultations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), dont un document de discussion avec questionnaire de l'ACIA sur les options visant à alléger le fardeau des petites et microentreprises.

Les réactions à des questions précises incluent les suivantes.

- Toutes les entreprises de la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui font du commerce interprovincial (import-export d'aliments) devraient se conformer à la Loi sur la salubrité des aliments au Canada et à son règlement d'application, peu importe leur taille, et aucune exception en lien avec la tenue de registres ne devrait s'appliquer.
- Le CCH soutient une période de transition par étapes pour les petites et microentreprises, de même qu'une période de transition de trois ans pour ces mêmes entreprises. Nous recommandons toutefois de faire coïncider l'amorce de ces périodes de transition avec l'entrée en vigueur de la réglementation. Ceci voudrait dire que les parties réglementées auraient mis en place leur plan de contrôle préventif au plus tard en 2020, soit trois (3) ans après l'entrée en vigueur du règlement et huit (8) ans après l'adoption de la Loi.
- Le CCH recommande que l'ACIA diffuse dès que possible la seconde version de ses directives préliminaires d'interprétation et la version initiale de ses documents préliminaires d'orientation opérationnelle, en totalité ou en partie. Ces documents aideront à la fois les entreprises canadiennes du secteur de l'alimentation et les entreprises et organismes qui travailleront avec elles à mettre en place des mesures de conformité avant la publication officielle de la réglementation. Ces documents serviront également de fondements aux commentaires sur la version préliminaire actuelle du règlement projeté et sur les versions subséquentes, telles que publiées dans la Gazette du Canada, Parties I et II.

Le CCH maintient que l'harmonisation des exigences réglementaires en matière de salubrité des aliments à l'échelle des provinces et territoires au Canada ainsi que l'élaboration d'exigences comparables auprès des partenaires commerciaux étrangers réduiront les coûts alors que le secteur alimentaire passera d'un modèle intraprovincial à un modèle interprovincial, puis d'import-export. L'harmonisation des exigences réglementaires avec les pratiques exemplaires de l'industrie et les exigences courantes de la clientèle, comme l'attente envers une certification dans le cadre d'un programme de référence telle l'Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire, réduira aussi les coûts de conception, de mise en œuvre, de documentation et d'évaluation d'un plan de contrôle préventif.



La traçabilité est un élément important de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada de l'ACIA, élément que nous continuons de surveiller de très près. Pendant le reste des consultations de l'ACIA au sujet de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada et du processus lié à la publication dans la Gazette du Canada, les réalités de l'industrie des fruits et légumes frais (ce qui comprend les qualités uniques inhérentes à ces produits) devront être bien représentées, articulées et comprises par les fonctionnaires et les agents chargés de la réglementation.

La Food Safety Modernization Act (FSMA) des États-Unis

Le 29 septembre 2015, le règlement final de la Food & Drug Administration (FDA) des États-Unis en vertu de la Food Safety Modernization Act (FSMA) pour l'alimentation des humains et des animaux a été publié dans le Federal Register des États-Unis (l'équivalent d'une publication dans la Partie II de la Gazette du Canada). Sa mise en vigueur s'effectuera de manière progressive. Ses multiples aspects et les conséquences associées sont en cours d'évaluation par divers moyens, dont la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments qui compte le CCH parmi ses membres.

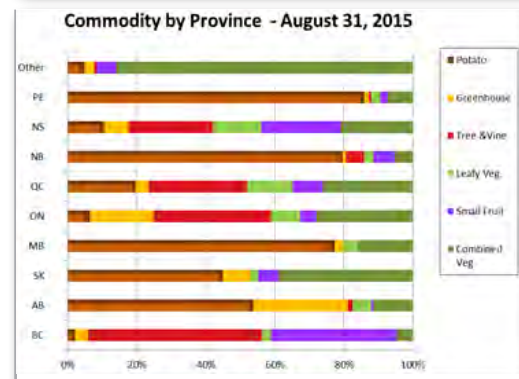
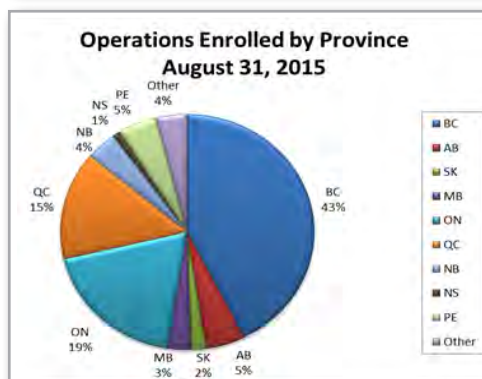
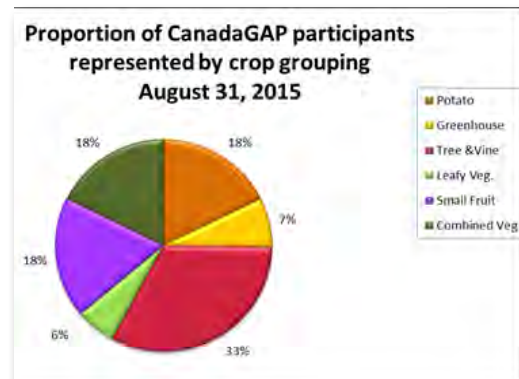
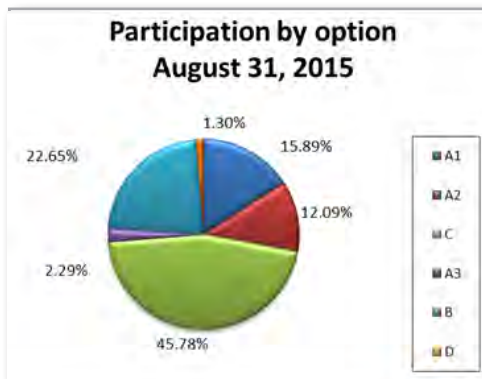
CanadaGAP^{MD}

Depuis que le programme CanadaGAPMD est indépendant et qu'il est géré par CanAgPlus, le rôle du CCH en matière de salubrité des aliments est désormais de surveiller et de commenter les documents de consultations gouvernementales pouvant influencer sur la façon dont nous abordons et traitons la salubrité des aliments dans nos entreprises. Son mandat couvre également des initiatives de sensibilisation. L'ancien Comité pour la salubrité des aliments du CCH assume désormais des fonctions de lobbying et de sensibilisation dans le cadre des activités d'ensemble du CCH.

Le succès du programme CanadaGAPMD depuis 2008 demeure une belle réussite pour le CCH. Le programme poursuit son développement sous l'encadrement administratif des représentants du CCH et de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) siégeant au conseil de CanAgPlus.

L'année 2015 correspond à la septième saison complète d'activités du programme CanadaGAPMD, lequel a enregistré une forte croissance comme le démontre la hausse de 14 % du taux d'adhésion. C'est à l'échelon des exploitations agricoles que la hausse du taux de participation est la plus marquée, les emballeurs certifiés exigeant des agriculteurs la conformité aux normes de salubrité alimentaire. Près de 3 000 producteurs agricoles participent maintenant au programme.

Au début de l'année 2015, le programme CanadaGAPMD a commencé à afficher sur son site Web un répertoire des entreprises certifiées ou dont la certification a fait l'objet d'une suspension ou d'une révocation. Ce répertoire est fondé sur des renseignements fournis au programme CanadaGAP par les organismes de certification. Ceux-ci demeurent la référence pour confirmer la certification d'une entreprise.



Source : Rapport annuel CanadaGAP 2015 – Données statistiques relatives au programme

La recherche d'une pleine reconnaissance du gouvernement du Canada se poursuit et, en 2015, le programme CanadaGAP a procédé avec succès à l'examen technique du système de gestion. Il s'agit de la deuxième partie de l'examen technique. L'ultime étape du processus est l'évaluation de la mise en œuvre et elle commande l'évaluation par un tiers de l'efficacité administrative de la prestation du programme.

En août 2015, le programme CanadaGAP^{MD} a fait l'objet d'un audit de son bureau national par un tiers, et une évaluation par une tierce partie est actuellement en cours pour la prestation des audits réalisés sur place. On prévoit que le processus se terminera au cours de 2016. Ces efforts se solderaient par une pleine reconnaissance gouvernementale du programme CanadaGAP.

Le site Web du programme CanadaGAP contient une analyse détaillée et des renseignements sur les cultures, en plus des statistiques provinciales. Ceux qui s'intéressent au programme et à la salubrité des aliments devraient aller y jeter un coup d'œil (<http://www.canadagap.ca>).

Contenants en plastique réutilisables

Le CCH continue de coordonner le groupe de travail technique sur les contenants en plastique réutilisables (CPR), dont l'objectif est d'évaluer des sujets relatifs aux qualités de ces derniers sur les plans sanitaire et phytosanitaire. Ce groupe a été chargé de l'élaboration d'un processus pour évaluer la propreté des CPR fournis par des tiers.

Le Groupe de travail technique sur les contenants en plastique réutilisables du CCH s'est réuni à Atlanta au mois d'octobre 2015 dans le cadre du Sommet PMA sur les fruits et légumes frais. Les discussions ont principalement porté sur les approches et les options proposées pour les





Linda Delli Santi, directrice générale, BC Greenhouse Growers Association
22 octobre 2015

protocoles d'échantillonnage dans les champs qui sont prévus pour 2016 ainsi que sur la nécessité d'accroître la sensibilisation et l'information. Il a notamment été question de l'utilisation d'étiquettes adéquates sur les CPR et de la signalisation des cas de réception par les producteurs ou les expéditeurs de CRP jugés sales après une inspection visuelle.


IFCO a publié un formulaire de réclamation sur la qualité des CPR, qui peut être utilisé pour consigner les détails à l'appui d'une réclamation. Loblaw a préparé et diffusé des renseignements quant aux étiquettes. Nous vous conseillons de revoir et d'utiliser ces documents si vous utilisez des CPR. L'assistance fournie par IFCO et Loblaw à cet égard est reconnue et appréciée.

Le CCH ira de l'avant en ce qui concerne une proposition de financement pour un projet d'échantillonnage au cours de la saison 2016. Des engagements financiers ont été reçus de la part

de partenaires de l'industrie, notamment Peak of the Market et l'Ontario Greenhouse Vegetable Growers. Le CCH continuera de solliciter l'appui financier d'autres membres portant un certain intérêt aux CPR.

Le projet se veut un complément au travail entrepris par divers groupes de travail pour l'élaboration d'une panoplie de normes en matière de biosécurité.

De nombreuses autres initiatives sont en cours, y compris la production par la Reusable Packaging Association des États-Unis d'un document de référence sur les pratiques exemplaires à l'intention des détaillants et des producteurs. Le CCH et l'ACDFL ont participé aux discussions et à la création des documents préliminaires. La publication d'un document révisé est attendue au milieu de l'année 2016. Un aperçu de son contenu est présenté ci-dessous.

Sujets abordés dans la section pour les producteurs	Sujets abordés dans la section pour les détaillants	
Transport Réception Entreposage Retour Usage	Réception Entrepôt Stockage au point de vente Retour Usage	

Commerce et normes du secteur



Il semble que les consultations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans le cadre de son initiative globale de modernisation en vertu de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada mèneront effectivement à un système unique de délivrance de permis et que la Corporation de règlement des différends (CRD) sera le fournisseur de services. Nous appuyons pleinement cette orientation puisqu'elle correspond à ce que nous entrevoyions pour l'horticulture lors de la création de la CRD.

Le différend relatif au règlement américain sur l'étiquetage indiquant le pays d'origine est maintenant chose du passé, et l'abrogation de ce règlement évite l'imposition d'une surtaxe de représailles par le Canada et le Mexique.

Partenariat transpacifique

Le Partenariat transpacifique (PTP) a été établi au cours de la dernière année. Ce partenariat créera assurément certaines occasions pour nous, mais, comme toujours, le diable est dans les détails, et tant que les détails ne sont pas précisés, son plein potentiel commercial se fera attendre. Nous sommes conscients que cela ne se fera pas du jour au lendemain. Des occasions se présentent pour les membres intéressés au commerce international et aux impératifs propres aux marchés émergents, en ce qui a trait au rapprochement avec le Secrétariat de l'accès aux marchés et à l'utilisation de processus et de ressources pour la reconnaissance des possibilités du marché et des obstacles à la pratique du commerce.

Que ce soit au sein du PTP ou d'une relation commerciale avec quelque pays que ce soit, la disparité dans l'accès aux outils de protection des récoltes et les limites maximales des résidus (LMR) entre les pays ont une forte incidence sur le commerce et méritent une surveillance étroite.

Le nouveau gouvernement s'engage à améliorer l'accès au marché, et, pour la première fois, les lettres de mandat ont été rendues publiques. Les lettres aux ministres de l'Agriculture et du Commerce international comprennent une orientation claire quant aux activités commerciales.

Agences nationales de promotion et de recherche :

L'intérêt dans la mise sur pied de l'office national de recherche et de promotion se maintient, compte tenu de l'état avancé de l'organisation et des discussions du Conseil canadien de la pomme de terre.

Aucune décision n'a encore été rendue publique puisque cela concerne les audiences publiques de 2014 sur la culture des framboises et des fraises et les recommandations subséquentes du comité d'audience au Conseil des produits agricoles, qui, à son tour,





formule des recommandations au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Biosécurité

Le Conseil canadien de l'horticulture continue de collaborer avec l'ACIA pour la mise en œuvre de normes en biosécurité. Le Comité consultatif sur la biosécurité des serres, pépinières et floriculture (CCBSPF) s'est affairé à élaborer une norme nationale de biosécurité à l'échelle de la ferme et un guide du producteur adapté à ses besoins pour les secteurs de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture. La parution de ces documents est prévue pour très bientôt. Les processus et la situation sont identiques pour ce qui est des normes de biosécurité de la culture de fruits et de noix.



Protection financière des vendeurs de fruits et de légumes frais

Le Conseil de coopération en matière de réglementation Canada – États-Unis (CCR) a permis de faire avancer bon nombre de dossiers auprès des gouvernements canadien et américain. En horticulture, la priorité est de répondre à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps : celui d'établir au Canada un système semblable à la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA) des États-Unis et de créer une fiducie réputée en vue d'atténuer le risque financier associé à la vente de fruits et de légumes frais (p. ex. : la protection financière des paiements pour les vendeurs de fruits et de légumes frais). Même si cela ne figure plus au plan de travail du CCR, nous poursuivons nos travaux, et le Comité consultatif Canada-États-Unis sur l'agriculture est responsable de surveiller les progrès. À l'heure actuelle, l'enjeu du Canada consiste à résoudre la situation sans avoir besoin d'une intervention des États-Unis.



Le CCH et ses membres ont connu un certain succès en mettant de l'avant la protection financière des paiements pour les vendeurs de fruits et de légumes frais pendant la campagne électorale. Par conséquent, les deux partis se sont fermement engagés envers la résolution d'un dossier essentiel au secteur qui traîne depuis trop longtemps.

Gestion des risques



Au fil des ans, le Conseil canadien de l'horticulture a maintenu sa politique en matière de gestion des risques de l'entreprise. Nous souhaitons favoriser un environnement où les producteurs sont positionnés de manière à obtenir un rendement raisonnable du capital investi. Lorsque le marché n'assure pas la prospérité et la durabilité des activités des producteurs et des exploitations agricoles, ou lorsque les producteurs doivent composer avec des événements qui échappent à leur contrôle, ils se tournent vers les programmes de gestion des risques pour atténuer les conséquences immédiates d'événements catastrophiques ou compenser des circonstances à moyen ou à long terme qui pourraient autrement entraîner leur perte.

Pendant deux ans (2013 et 2014), nous avons été témoins des impacts réels des compressions dans les programmes. En diminuant la protection offerte par le programme Agri-stabilité, le gouvernement fédéral a fait des économies bien plus grandes que celles prévues au départ. De manière générale, les producteurs horticoles subissent plus fréquemment une baisse de revenu de niveau 2, et c'est pourquoi ils sont plus affectés par l'élimination de la protection de niveau 2 que les autres secteurs de l'agriculture.

Par conséquent, un déclin des inscriptions à l'échelle nationale remet en doute la pertinence du programme. La tendance à la compression se doit d'être renversée au profit de notre industrie.

Après une seconde année de compression s'élevant à 33 % dans les fonds de contrepartie du programme Agri-investissement, ce dernier n'a plus la même légitimité pour permettre aux producteurs de mettre de l'argent de côté en cas de légères baisses de revenus. Le programme est pourtant simple, peu coûteux à gérer, négociable en banque et profite d'un haut taux d'utilisation par les producteurs, mais n'est malheureusement plus aussi efficace qu'avant. Cette tendance à la compression doit être renversée.

En général, lorsqu'un programme fonctionne bien et qu'il est nécessaire, le taux de participation est élevé et le programme donne de bons résultats. Au contraire, les programmes mal conçus ou restrictifs suscitent une plus faible participation et sont moins efficaces lorsque les producteurs en ont besoin, comme le démontre très bien le programme Agri-protection.

Un processus d'amélioration bien établi est en place dans chaque province et les organismes provinciaux doivent s'en servir pour répondre aux besoins des producteurs. Cultivons l'avenir 2 promet toujours des améliorations au programme Agri-protection, et il faut que promesse soit tenue. Comme il est de plus en plus difficile de définir ce qu'est une saison de récolte normale, il est primordial de concevoir de nouveaux programmes



d'assurance bien conçus et bien financés pour toutes les récoltes.

L'évaluation de CA2 et les consultations au sujet de CA3 se dérouleront en même temps; nous espérons grandement que des discussions sérieuses en découleront. Le personnel du CCH tient régulièrement des réunions à ce sujet avec ses homologues de la FCA afin d'assurer l'inclusivité et l'harmonisation des politiques.

À l'heure actuelle, de nombreux producteurs horticoles comptent sur divers programmes pour assurer la traçabilité et la salubrité des aliments (p. ex., CanadaGAP) et limiter les risques de contamination de leurs récoltes et la portée d'éventuels rappels. Ces programmes de nature préventive n'offrent pas une protection complète contre les risques que représente un rappel de produits. C'est pourquoi le CCH a récemment obtenu l'approbation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour aller de l'avant avec son projet de recherche et de développement visant à mettre en place un programme de gestion des risques pour les rappels de fruits et légumes frais afin d'assurer la protection des producteurs de fruits et de légumes en de telles circonstances. L'objectif est d'avoir une meilleure compréhension des outils de gestion des risques qui conviendraient le mieux pour limiter l'impact financier d'un rappel de fruits et légumes frais dans le secteur horticole.

L'étape de recherche permettra de cibler les cadres réglementaires qui guident les agences gouvernementales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays lors de rappels de produits dans la chaîne de valeur et d'évaluer les diverses responsabilités à l'intérieur même de cette chaîne pour bien comprendre l'imputabilité quant à la source et au type de contamination. De plus, le projet examinera la performance et la pertinence des programmes de gestion des risques (PGR) existants (Agri-stabilité, Agri-investissement, Agri-relance, programmes provinciaux pour la stabilité, etc.) et fera un rapport sur les différents outils et PGR privés (Canada, États-Unis, Europe, etc.) qui pourraient venir combler certaines lacunes dans les programmes actuels au Canada.

Recherche et innovation

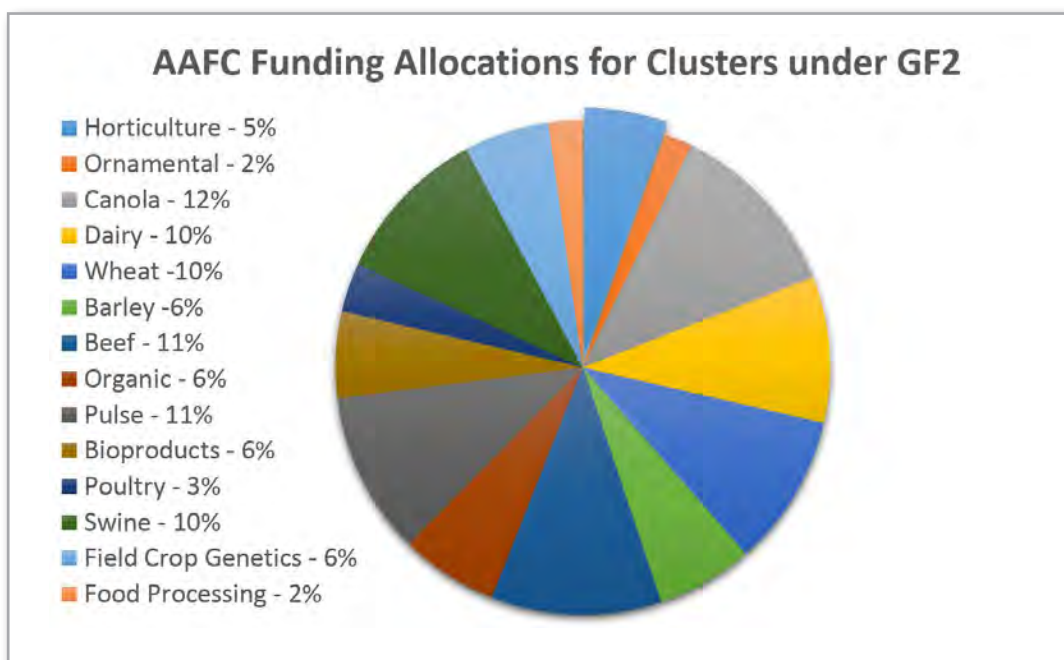


Innovier pour bâtir un brillant avenir

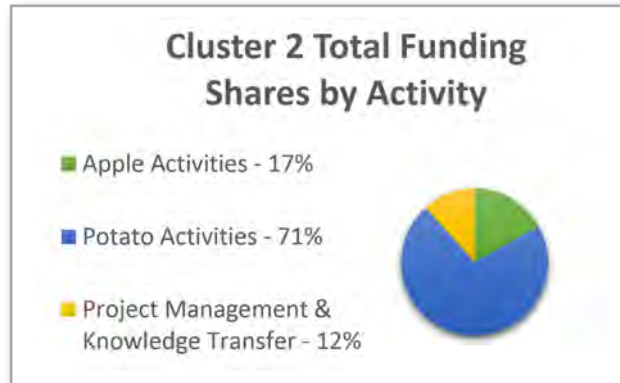
La Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 est issue d'un investissement de 9,6 millions de dollars qui rallie l'expertise du milieu universitaire, des intervenants de l'industrie et du gouvernement pour traiter les plus importants enjeux touchant les secteurs de la pomme et de la pomme de terre. Dirigée par le Conseil canadien de l'horticulture (CCH), cette grappe regroupe dix projets qui ont débuté en avril 2013 et se termineront en mars 2018.

Le gouvernement fédéral a investi 6,8 millions de dollars par l'entremise du programme Agri-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) afin de soutenir les efforts des chercheurs, des experts de l'industrie et des universitaires qui visent à réduire le coût des intrants agricoles, tout en améliorant le rendement commercial et les marges pour les pomiculteurs et les producteurs de pommes de terre. Les partenaires du CCH issus de l'industrie ont versé des fonds de contrepartie de 2,8 millions de dollars à la Grappe 2, qui viennent s'ajouter à la somme reçue dans le cadre du programme Agri-innovation.

La Grappe agro-scientifique pour l'horticulture 2 compte parmi les 14 grappes du programme Agri-innovation d'AAC, et 5 % de ses fonds sont réservés à l'horticulture.



La Grappe 2 permet de financer quatre initiatives sur la pomme et six sur la pomme de terre, ainsi que deux activités dirigées par le CCH (gestion de projet et transfert de connaissances).



Nous progressons

La Grappe 2 approche la fin de sa troisième année d'existence. Les travaux vont bon train et de nombreuses activités génèrent des résultats positifs. Pour en savoir plus sur la Grappe 2 et consulter les rapports semestriels destinés à l'industrie, rendez-vous sur le site Web du CCH, où vous trouverez des mises à jour détaillées. www.hortcouncil.ca/fr/projets-et-programmes/agri-science-cluster2.aspx



Essai de variété – portes ouvertes en 2015 à l'Î.-P.-É. (photos : Mary Kay Sonier)

Lésion externe due au CO₂ sur une pomme Empire (photo : J. DeEll)

L'ÉQUIPE DE LA GRAPPE 2 DU CCH :

Amy Argentino, gestionnaire, Projets et programmes
 Patti Proulx, contrôleur financière
 Donna Baileau, comptable de projet
 Frances Rodenburg, agente de projet, Communications

Activités de gestion de projet et de transfert des connaissances liées à la Grappe 2
 Les activités de gestion de projet et de transfert des connaissances pilotées par le CCH ont progressé au cours de la dernière année.

En ce qui a trait à la gestion de projet, divers ajustements ont été apportés aux processus de communication de l'information financière et de réclamation. Au printemps 2015, le CCH a collaboré étroitement avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour passer en revue la documentation qui accompagne les formulaires de réclamation, ce qui a permis d'accroître l'efficacité du processus d'évaluation des réclamations, tant pour le CCH que pour AAC. Le traitement des réclamations et les versements n'accusent aucun retard et très peu de problèmes ont été signalés. Le CCH est conscient des défis posés par ce programme et remercie tous les établissements, les collaborateurs de l'industrie et les chercheurs participants de leur coopération.

Le transfert de connaissances a également connu une recrudescence d'activité. Le CCH recueille des rapports semestriels produits pour l'industrie par des chercheurs de la Grappe 2 et les publie sur son site Web. Bon nombre d'activités connexes ont été organisées par des chercheurs, y compris des visites sur le terrain, des réunions de producteurs et des soumissions de présentations par affiche. Une affiche expliquant les recherches sur la pomme de terre menées dans le cadre de la Grappe 2 a notamment été présentée lors d'un événement organisé par la Potato Association of America, au salon Potato Expo 2016 de Las Vegas, en janvier.

Potato Research & the Canadian Agri-Science Cluster for Horticulture 2
 D. Jones^{1,2}, T. Shinnars-Carnelley³ and A. Argentino³
¹Canadian Potato Council ²Canadian Potato Council Research Working Group ³Canadian Horticultural Council

In 2012 the Canadian Potato Council completed a National Research and Innovation Strategy for Potatoes. Key research priority areas were identified as part of the strategy and in 2013 projects in these areas were initiated as part of the Canadian Agri-Science Cluster for Horticulture 2.

The Cluster2 is jointly funded by Agriculture and Agri-Food Canada under the Growing Forward 2 Agri Innovation Program, Canadian potato growers, and other industry stakeholders. This initiative has brought together expertise from academia, industry, and government to address key challenges in the potato industry. Cluster2 funds research projects for the 2013 to 2017 growing seasons.

Understanding PVY Complex in Canada & Development of a Comprehensive On-Farm Management Strategy
 Lead Researcher: M. Singh, Potatoes New Brunswick Agricultural Certification Services Inc.
Objectives:
 • Survey the occurrence of PVY strains across Canada and characterize the genetic affiliation and pathogenic properties of novel strains.
 • Characterize the response of common potato varieties to the major PVY strains.
 • Investigate the efficacy of mineral oil, insecticide and combination mineral oil/insecticide foliar sprays to reduce on-farm PVY spread.
Key Messages (to date):
 • In the 2013 Canada-wide survey, the majority of PVY infections were PVY⁰ (SN1), with lower levels of PVY¹ (SN2) and PVY² (SN3). These proportions of PVY strains are similar to observations in 2014.
 • 13 potato varieties have been screened for symptom responses to three major strains of PVY. Leaf symptoms, plant vigor and tuber yield vary with varieties and strains, but generally PVY¹ is most severe. Thus far only one variety (Dion) has been observed to produce tuber necrosis from PVY, and one other variety (Dion) has shown complete resistance to all strains.
 • Two coordinated field trials in NB and AB were undertaken to assess efficacy of foliar spraying treatments. Infected tubers of brown strains were present to ensure consistent inoculation across treatments and allow study of relative spread of different PVY strains.

Wireworm Control in Potatoes & Strategic Rotational Crops in Canada
 Lead Researcher: K. Warren, Agriculture and Agri-Food Canada, Agassiz, British Columbia
Objectives:
 • Conduct efficacy trials for wireworm control (in BC and PE).
 • Identify methods of controlling wireworms in cereal rotation crops (barley/wheat treatments).
 • Evaluate whether lead metal (as a soil amendment to control wireworms), attracting and killing click beetles using pheromone granules and entomopathogens.
 • Trap development for monitoring wireworms to predict crop damage.
 • Construction of a national wireworm survey (continued) and initiation of DNA barcoding.
Key Messages (to date):
 • New, highly effective chemical controls and attract-and-kill application methods for wireworms in potatoes and rotational crops have been identified. Data will be used in obtaining registrations for new products that will result in low-toxic, low-risk and economical approaches for wireworm management.
 • Integration of an entomopathogen with a sex pheromone is efficacious and promising, with commercial/acquiescence rates established.
 • In 2015 the national wireworm survey identified about 30 different species that were photographed and DNA sequenced. Full length barcodes were obtained from 85 of 85 specimens submitted.

Canadian Potato Variety Evaluation Program
 Lead Researcher: M.E. Somer, Prince Edward Island Potato Board
Objectives:
 • Potato variety evaluation trials are conducted in six provinces to provide a wide range of conditions for the determination of variety adaptability.
 • Prince Edward Island - Variety evaluation, adaptation and seed trials & development of management profiles of protected growing regions.
 • Quebec - Potato varieties and line evaluation
 • Ontario - Variety Development and early generation line selection, Nutrient Quality Evaluation of Processing and Table Stock Potatoes.
 • Manitoba - Evaluation and Adaptation of French Fry Potato Varieties
 • Alberta - Variety Evaluation
 • British Columbia - Variety Evaluation
Key Messages (to date):
 • The continuation of these trials for several years provides the basis for a good exchange of variety information between growing areas on a regular basis.
 • The information will provide growers with a good basis for decisions on adoption of new varieties for production in their growing region.

Zebra Chip and Potato Psyllid Survey & Monitoring
 Lead Researcher: D. Johnson, University of Lethbridge
Objectives:
 • To survey the occurrence of zebra chip disease of potatoes in Canada, and test diagnostic tools for the presence of the causative agent *Candidatus Liberibacter solanacearum* (LSC).
 • To survey for the presence of potato psyllid by conducting field sampling, identifying species and origin, mapping occurrence of found, developing and implementing a monitoring program, assessing the effects of weather and regional variations and movement, determining potential geographic ranges.
 • Constructing a geographic forecasting model of the insect life history and development.
 • Develop diagnostic laboratory capacity to the present and future.
Key Messages (to date):
 • Diagnostic laboratory capacity has been developed in Canada for identification of the vector and the pathogen.
 • Potato psyllids were not found during monitoring in 2013 or 2014, beginning at the end of July 2015, small numbers of Potato Psyllid were found in Alberta only.
 • All of the tested Potato Psyllids have been found to be negative for the LSC pathogen and there is no evidence of Zebra Chip disease symptoms or infection of plant tissue in Canada.
 • The diversity and density of natural enemies, such as predators and parasitoids, in the locations of collection is excellent. It is possible that natural suppression will play a factor in holding numbers down.

Nitrogen Management for Improved Yield, Quality & Profitability of Potato
 Lead Researcher: M. Tenuta, University of Manitoba
Objectives:
 • Determine optimal timing, placement and source of Nitrogen fertilizers for irrigated potato.
 • Evaluate the effectiveness of measuring plant nitrogen status to adjust nitrogen additions.
 • Determine Best Management Practice combination of timing, placement and source on irrigated potato production.
Key Messages (to date):
 • Over both years and sites in Manitoba and the one year site in Alberta, EN polymer coated urea at planting was consistently the best performing treatment for marketable yield.
 • The working hypothesis is delayed N availability by nitrogen treatment EN at planting prevents early senescence losses under irrigated potato production in SW in the season.

Development of a Rapid & Sensitive Triplex Nested Real-Time PCR Method for Quantification of Verticillium in Soil
 Lead Researcher: M. Tenuta, University of Manitoba
Objectives:
 • Develop a fast and accurate method for the quantification of V. dahliae (a pathogen of potato and other Canadian crops such as tomatoes, alfalfa and sweetcorn) and V. longisporium (a pathogen of corn and other western forage crops) in soil for Canadian potato growers.
 • Adapt the method to a commercial laboratory setting to provide fast enough turn-around of analyses that producers can decide on control options prior to planting their crop.
Key Messages (to date):
 • In Manitoba, very high counts of Verticillium were shown to be related to the presence of V. dahliae and V. longisporium, the former not thought to be a potato pathogen. This needs to be investigated further.
 • The next step is to improve the high detection limit caused by Verticillium in Manitoba area but necessarily extend interpretation such as fertigation.

Reports of the Cluster2 potato projects including identification of all contributing researchers and a description of progress to date can be found on the Canadian Horticultural Council Website at: www.horticultor.ca/agri-food-and-agri-science-cluster2.aspx

Growing Forward 2
 Agriculture and Agri-Food Canada
 Agriculture et Agroalimentaire Canada

Par l'entremise de son activité de transfert des connaissances, le CCH continue d'explorer des façons de faire connaître les progrès et les résultats des recherches. Les initiatives suivantes sont prévues en 2016 :

- Dépliant sur des histoires de réussite, ce qui comprend l'ensemble des activités de la Grappe 2
- Sondage auprès des intervenants de la Grappe 2 (chercheurs, administrateurs et membres de l'industrie) visant à évaluer le rendement du programme et le degré de satisfaction à son égard
- Rapports semestriels destinés à l'industrie, articles dans le magazine du CCH, Idées fraîches, et bulletin du CCH, Horti-Concis

Préparation d'un projet dans le cadre de la grappe agro-scientifique pour l'horticulture 3
Le CCH a commencé la planification de la Grappe 3, laquelle devrait faire partie de la prochaine série de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada prévue pour avril 2018. Au cours de la prochaine année, le CCH travaillera avec les groupes de cultures pour actualiser les documents relatifs aux stratégies de recherche et passer en revue les priorités de recherche nationales. D'autres consultations avec les membres du CCH sont également prévues.

Activités de consultation et de planification du CCH en vue de la Grappe 3		
Activité		Échéancier
Élaboration et actualisation des documents relatifs aux stratégies des groupes de cultures : discussions en cours		2015/2016
Avis aux membres du CCH et aux chercheurs au sujet du plan d'action		AGA de mars 2016
Établissement des priorités relatives aux groupes de culture	Fruits de verger	Printemps-été 2016
	Petits fruits	
	Serriculture	
	Pomme de terre	
	Culture maraîchère	
Dernière mise au point des listes de priorités		Automne 2016
Appel de projets		Décembre 2016
Date limite de dépôt des propositions auprès du CCH		31 mars 2017
Examen des propositions des groupes de culture	Fruits de verger	Avril 2017
	Petits fruits	
	Serriculture	
	Pomme de terre	
	Culture maraîchère	
Décision finale concernant les projets à inclure dans la demande de subvention pour la Grappe 3		Mai 2017
Derniers détails réglés par les chefs de projet		Été 2017
Réglage des derniers détails relatifs aux projets à inclure dans la demande de subvention pour la Grappe 3		Septembre 2017
Demande de subvention pour la Grappe 3 complétée		1er octobre 2017

La Grappe agro-scientifique pour l'horticulture 2 est généreusement financée par près de 50 partenaires de l'industrie ainsi que par le programme Agri-innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative Cultivons l'avenir 2.



Coordonner les activités liées aux cultures

Pomme



Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) traite les points d'intérêt et les problématiques qui touchent les groupes de cultures par l'entremise des divers comités permanents convoqués une fois l'an lors de l'assemblée générale annuelle et des différents sous-comités, comités consultatifs et groupes de travail se réunissant en personne ou par téléconférence tout au long de l'année. Le CCH compte aussi sur des comités permanents des cultures qui se réunissent une fois par année à l'occasion de l'assemblée générale annuelle et sur leurs sous-comités et groupes de travail respectifs qui, quant à eux, se rencontrent régulièrement pendant l'année. Grâce à cette approche multidimensionnelle, nous sommes à même de répondre aux besoins des membres et des producteurs relativement aux nombreux enjeux dont fait face notre industrie, et ce, de façon cohérente et complète, en s'exprimant d'une seule voix.

Les groupes de travail sur les groupes de cultures participent activement au processus du CCH. Leur travail permet à l'organisme de réaliser des initiatives et de régler des dossiers au jour le jour. Il existe actuellement des groupes de travail sur la serriculture, les pommes de terre, les bleuets, les pommes et les légumes. Vous trouverez ci-dessous une brève description des activités de chacun de ces groupes en 2015 et de la place qu'ils occupent dans le paysage horticole canadien.

Pomme

Le mandat du Groupe de travail sur la pomme (GTP) consiste à se pencher sur les enjeux et à faire avancer les choses pendant l'intervalle s'échelonnant entre les assemblées générales annuelles. Le groupe est formé de représentants membres provenant des principales régions de culture de pommes au Canada et des directeurs administratifs des associations provinciales de producteurs respectives. De plus, un spécialiste des secteurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) offre une aide non négligeable aux membres afin de soutenir leurs efforts.

Le groupe de travail sur la pomme (GTP) s'est réuni officiellement à deux reprises en 2015 : lors de l'assemblée générale annuelle du CCH en mars et lors de la réunion de mi-saison estivale en août. Plusieurs conférences téléphoniques ont également été organisées. Certains des enjeux majeurs ayant fait l'objet de discussions et les diverses actions entreprises sont présentés ci-dessous.





Sensibilisation

Le GTP s'est grandement intéressé à la question de la surtaxe de représailles pour les États-Unis en raison de l'étiquetage indiquant le pays d'origine (EPO) et a informé le gouvernement fédéral que, même si l'appui de ses membres n'était pas unanime, le groupe ne s'opposait pas à l'application d'une telle surtaxe. Nous avons plaidé en faveur de l'abrogation de la législation relative à l'étiquetage indiquant le pays d'origine par le Sénat des États-Unis auprès de la US Apple Association. La législation en

question a finalement été abrogée; la surtaxe n'a ainsi pas été appliquée sur les produits importés des États-Unis, dont les pommes pour lesquelles une taxe de 100 % était prévue.

Le GTP a travaillé activement à l'élaboration des arguments contre la demande soumise à la Fédération internationale pour la codification des fruits et des légumes (IFPS) de créer deux codes PLU différents pour les pommes Honeycrisp de petite taille et celles de grande taille. Le groupe s'inquiétait du fait que la création de deux codes PLU distincts nuirait à la qualité et au prix élevés des pommes Honeycrisp dont jouissent les producteurs canadiens actuellement.

Depuis 2014, plusieurs membres du GTP se sont intégrés au Comité consultatif sur la biosécurité dans le secteur des fruits et des noix (CCBSFN) dans le but d'élaborer une norme nationale facultative de biosécurité à la ferme. Les membres du CCBSFN ont tenu plusieurs téléconférences et se sont rencontrés en personne. La norme complète de l'ACIA sera disponible en mars 2016 et sera éventuellement accompagnée d'un guide du producteur.

Réunion de mi-saison estivale sur la pomme

La réunion de mi-saison estivale sur la pomme, organisée par la Nova Scotia Fruit Growers Association, s'est tenue en Nouvelle-Écosse les 4 et 5 août 2015. La réunion et la tournée des vergers ont attiré de nombreux pomiculteurs et représentants de l'industrie des quatre coins du pays.

Des discussions ont eu lieu sur les tendances et les conditions du marché (y compris l'estimation des récoltes), les subventions pour la recherche de la Grappe 2 et la mise en place d'une stratégie pour la recherche, la mise en marché et la gestion des enjeux de l'industrie. La Summerland Varieties Corporation est également venue présenter ses activités, de même que le Perennia Innovation Centre qui est venu faire le compte-rendu sur l'épidémie de feu bactérien en Nouvelle-Écosse en 2014.

Cette année, la réunion de mi-saison estivale se tiendra au Nouveau-Brunswick environ à la même période qu'en 2015. Les dates exactes seront confirmées sous peu lors de l'assemblée générale annuelle.

Royal Agricultural Winter Fair – concours de pommes

Le concours de pommes annuel du salon Royal Agricultural Winter Fair met en vitrine les meilleures pommes canadiennes dans diverses catégories, notamment Nouvelles variétés, Variétés Héritage (dont la culture n'est plus communément répandue) et Variétés commerciales (pommes couramment cultivées dans les plus importantes régions de pomiculture canadiennes). La participation est également admise dans trois autres catégories, soit la pomme la plus lourde, la pomme dont la forme est la plus singulière et la meilleure collection de cinq pommes de variétés distinctes.

Ce concours attire désormais près de 200 participations provenant de quatre des cinq principales régions de pomiculture canadiennes : la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse. Le concours s'adresse aux pomiculteurs de partout au pays et, en plus de rubans, des prix en argent sont décernés aux quatre premiers finalistes de chacune des catégories.



Le trophée du Conseil canadien de l'horticulture est remis au vainqueur de la catégorie des nouvelles variétés; il a à nouveau été décerné en 2015 au Verger François et Luc Turcotte de Sainte-Famille (Québec).

Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 – activités associées à la pomme
Les enjeux qui suivent, communs à toutes les provinces participantes, font l'objet d'une étude financée par la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2 (dans le cadre du programme Cultivons l'avenir 2). Le financement total accordé est de 1,5 million de dollars sur une période de 5 ans (de 2013 à 2018). Les partenaires provinciaux prenant part aux projets de la Grappe 2 sont la BC Fruit Grower's Association, Les producteurs de pommes du Québec et l'Ontario Apple Growers (OAG).

- Optimisation des technologies d'entreposage en vue d'améliorer leur efficacité, de réduire la consommation d'énergie et de prolonger la disponibilité des pommes canadiennes dans les marchés – Jennifer DeEll, Ph. D., MAAARO)
- Améliorer la gestion du stockage des fruits de verger à l'aide de prévisions sur la qualité des fruits basées sur les conditions météorologiques lors de la récolte – Gaétan Bourgeois, Ph. D., AAC
- Rendement de la pomme Honeycrisp avec les nouveaux porte-greffes à dimension limitée – John Cline, Ph. D., Université de Guelph
- Nouveaux biopesticides pour les maladies post-récolte des fruits à pépins – Louise Nelson, Ph. D., Université de la Colombie-Britannique

Le CCH a intégré un plan de communication et publie désormais des rapports de la Grappe 2 sur son site deux fois par an (en novembre et en mai). Un livret des histoires de réussite de même qu'une série de témoignages de participants de la Grappe 2, dont des chercheurs, des administrateurs et des contributeurs de l'industrie, sont aussi disponibles.

Le CCH a commencé la planification de la Grappe 3 qui devrait faire partie de la prochaine série de programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada prévue pour avril 2018. Au cours de la prochaine année, le CCH travaillera avec les groupes de cultures pour actualiser les documents relatifs aux stratégies de recherche et passer en revue les priorités de recherche nationales.

Pomme canadienne – statistiques, contexte, enjeux et occasions à saisir

Recettes monétaires agricoles

Le total annuel des recettes monétaires agricoles au Canada a connu une baisse d'environ 5 % en 2014 par rapport à 2013. Alors que l'Ontario a vécu une hausse appréciable en 2014, toutes les autres régions canadiennes ont vu leur revenu chuter.



Apples - Farm cash receipts, annual (dollars x 1,000)						2014 CDN Distribution
	2010	2011	2012	2013	2014	
Canada	162,072	155,180	165,913	201,390	191,493	
Newfoundland and Labrador	5	x	x	x	x	
Prince Edward Island	328	346	522	x	445	0.2%
Nova Scotia	13,107	13,053	17,949	17,793	15,888	8.3%
New Brunswick	1,729	2,062	2,534	x	2,181	1.1%
Quebec	41,080	40,570	56,650	66,001	53,522	27.9%
Ontario	71,301	65,059	43,969	64,143	73,201	38.2%
Manitoba	10	x	x	30	15	
Saskatchewan	17	26	x	x	x	
Alberta	14	14	17	x	x	
British Columbia	34,481	34,034	44,230	50,430	46,193	24.1%

Source: Statistics Canada. Table 002-0001 - Farm cash receipts, annual (dollars), CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Superficie cultivée

En 2015, la surface totale consacrée à la pomme a très peu changé, demeurant assez stable depuis les cinq dernières périodes rapportées.

Apples - Cultivated Area (Acres)					2015 CDN Distribution	
	2011	2012	2013	2014		2015
Canada	43,898	42,388	42,710	43,642	43,221	
Prince Edward Island	115	122	110	x	x	
Nova Scotia	4,841	4,899	4,630	4,528	4,540	10.5%
New Brunswick	530	521	527	515	450	1.0%
Quebec	13,589	12,203	12,900	13,269	13,100	30.3%
Ontario	15,827	15,650	15,605	15,939	15,800	36.6%
British Columbia	8,844	8,844	8,805	9,139	9,100	21.1%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Production commercialisée

En 2015, la production commercialisée de la pomme au Canada a connu une baisse de 16 %, l'Ontario figurant au haut du palmarès avec une diminution de 34 %. Le Nouveau-Brunswick est la seule province à avoir profité d'une croissance de sa production commercialisée en enregistrant une hausse de 10 % en 2014, bien que ce chiffre provienne d'une période de référence significativement plus petite que pour les autres provinces productrices.

Apples - Marketed production (tons)					2015 CDN Distribution	
	2011	2012	2013	2014		2015
Canada	435,147	301,944	426,257	443,527	372,761	
Prince Edward Island	455	619	x	x	x	
Nova Scotia	40,169	41,340	41,175	37,270	37,851	10.2%
New Brunswick	4,355	4,652	x	3,572	4,019	1.1%
Quebec	122,661	111,066	124,252	127,870	115,409	31.0%
Ontario	160,969	36,502	166,686	164,102	108,254	29.0%
British Columbia	106,499	107,731	89,232	110,257	106,948	28.7%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)



Bleuets



Groupe de travail pour le bleuet (GTB du CCH)

Jack Bates (Colombie-Britannique) a siégé à titre de président du groupe de travail pour le bleuet (GTB) au cours des trois dernières années. Les membres du GTB ont tenu une téléconférence après l'AGA 2015 du CCH. Le développement de la stratégie nationale de recherche et d'innovation pour l'industrie du bleuet et les questions touchant la protection des récoltes (contre la drosophile à ailes tachetées en particulier) étaient les principaux sujets de discussion cette année, comme l'année précédente. Le GTB se réunira également à l'occasion de l'AGA 2016.

Sensibilisation

Dans la foulée de l'AGA 2015, le GTB a démontré l'importance, pour l'industrie, de travailler en équipe au sein du CCH. Il a contribué à l'obtention de l'homologation d'urgence de la bifenthrine (Capture) afin que celle-ci puisse être utilisée par les producteurs de la Colombie-Britannique durant la dernière saison des récoltes. Des membres du CCH ont assisté aux réunions avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire peu de temps après l'AGA et ont pu coordonner le soutien de l'industrie nationale du bleuet par l'entremise du GTB.

Recherche et innovation

Il est bien connu que la plupart des associations provinciales possèdent des documents stratégiques qui peuvent servir de guides, mais il n'existe aucune stratégie de recherche et d'innovation à l'échelle nationale. La stratégie nationale de recherche et d'innovation pour l'industrie du bleuet vise à définir les priorités des intervenants de l'industrie canadienne en matière de recherche et d'innovation au cours des cinq à dix prochaines années et à présenter des pistes pour répondre à ces priorités à l'aide de collaborations nouvelles et existantes. La stratégie sera élaborée dans le cadre d'un processus de consultation exhaustif. Nous croyons qu'une telle stratégie nous aidera à établir un plan d'action qui permettra d'obtenir du financement supplémentaire au bénéfice de l'industrie.

Même s'il a dû surmonter quelques obstacles importants en cours de route, le personnel du CCH n'a pas baissé les bras, jusqu'à ce qu'il trouve une possibilité de financement pour le projet à même la grappe agro-scientifique actuelle du CCH. Grâce à ces efforts, cette possibilité a même été étendue à toutes les cultures comprises dans le mandat du CCH. Si elle fonctionne, cette approche nous permettra d'établir la stratégie et les priorités requises pour les soumissions de projets de la grappe scientifique aux termes du nouveau cadre Cultivons l'avenir prévu pour 2018.

Secteur canadien du bleuet (en corymbes et à feuilles étroites)

L'industrie canadienne du bleuet est clairement constituée de deux sous-secteurs : les bleuets en corymbes et les bleuets à feuilles étroites. Les bleuets en corymbes se trouvent principalement en Colombie-Britannique, et les bleuets à feuilles étroites, dans l'est du Canada. Pour l'ensemble du secteur, la valeur à la ferme des deux types de bleuets s'est chiffrée à un peu moins de 262 millions de dollars en 2015 – une baisse combinée de 1 % par rapport à 2014. En 2015, la valeur à la ferme générée par le sous-secteur des bleuets en corymbes a continué de grimper, tandis que le sous-secteur des bleuets à feuilles étroites a enregistré une baisse de 20 %, attribuable principalement au Québec.

En général, la production commercialisée a suivi la même tendance, bien que la valeur à la ferme ait semblé diminuer plus rapidement dans l'ensemble, ce qui témoigne d'une pression à la baisse sur les prix en 2015.

En Colombie-Britannique, la superficie des terres cultivées a encore une fois augmenté avec un gain d'environ 15 %, soit la même proportion que l'accroissement de la superficie de production. Dans la province, où le sous-secteur des bleuets en corymbes est florissant, plus de 95 % des terres cultivées ont produit des fruits. En guise de comparaison, dans le sous-secteur des bleuets à feuilles étroites, environ la moitié des terres cultivées seulement produisent des fruits chaque année.

Blueberries (Combined Highbush and Lowbush) - Farm Gate Value (dollars x 1,000)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	203,449	242,616	187,146	265,383	262,159	
Prince Edward Island	8,780	7,177	x	12,212	8,932	3.4%
Nova Scotia	22,154	28,381	30,497	38,625	37,262	14.2%
New Brunswick	20,925	x	28,473	33,208	38,270	14.6%
Quebec	41,278	43,234	22,177	63,198	32,811	12.5%
Ontario	4,396	x	4,560	5,598	4,322	1.6%
British Columbia	105,757	125,748	91,735	112,210	140,290	53.5%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Combined Highbush and Lowbush) - Marketed Production (tons)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	115,897	134,240	120,160	182,275	182,965	
Prince Edward Island	6,669	5,685	x	11,045	8,772	4.8%
Nova Scotia	14,712	20,002	20,700	31,737	33,405	18.3%
New Brunswick	13,791	x	21,305	29,445	36,810	20.1%
Quebec	31,029	27,807	14,761	36,609	26,127	14.3%
Ontario	957	x	975	1,100	944	0.5%
British Columbia	48,634	57,979	55,421	72,168	76,734	41.9%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Combined Highbush and Lowbush) - Cultivated Area (Acres)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	174,977	179,539	181,487	182,127	184,980	
Prince Edward Island	12,304	12,225	x	x	12,462	6.7%
Nova Scotia	43,396	41,881	42,226	44,000	43,810	23.7%
New Brunswick	27,925	31,925	33,026	33,023	33,759	18.3%
Quebec	68,969	69,950	70,450	70,183	69,275	37.4%
Ontario	684	x	761	608	567	0.3%
British Columbia	20,637	21,632	21,494	20,886	24,000	13.0%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Combined Highbush and Lowbush) - Bearing Area (Acres)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	95,119	91,254	92,836	96,577	97,472	
Prince Edward Island	6,124	5,394	x	x	5,564	x
Nova Scotia	18,959	19,133	18,927	20,494	19,883	-3.0%
New Brunswick	14,021	13,243	12,042	14,502	13,571	-6.4%
Quebec	37,426	34,119	35,168	35,333	34,534	-2.3%
Ontario	558	x	616	500	478	-4.4%
British Columbia	17,625	18,500	19,964	19,919	23,098	16.0%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Bleuets en corymbes – 2015

En 2015, le sous-secteur canadien des bleuets en corymbes a enregistré une hausse de valeur à la ferme de près de 20 % par rapport à 2014, attribuable exclusivement à l'augmentation de 25 % en Colombie-Britannique, où se concentre plus de 90 % de l'industrie nationale. La production de bleuets en corymbes demeure modeste, mais stable dans l'Est du Canada. La valeur à la ferme y a cependant diminué durant la dernière année, excepté en Nouvelle-Écosse. Les terres cultivées et la superficie de production ont suivi la même tendance générale. La production commercialisée a toutefois augmenté de 6,3 % en Colombie-Britannique en 2015, ce qui, en fonction des valeurs à la ferme, indique que les prix ont augmenté par rapport à 2014.



Blueberries (Highbush) - Farm Gate Value (dollars x 1,000)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	141,372	107,547	129,341	154,387	
Nova Scotia	..	1,261	x	3,768	4,026	2.6%
Quebec	..	9,507	5,871	7,294	5,193	3.4%
Ontario	..	4,550	4,502	5,499	4,300	2.8%
British Columbia	..	125,748	91,735	112,210	140,290	90.9%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Highbush) - Marketed Production (tons)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	61,439	59,028	75,872	79,834	
Nova Scotia	..	322	x	809	836	1.0%
Quebec	..	2,117	1,366	1,721	1,223	1.5%
Ontario	..	977	961	1,076	940	1.2%
British Columbia	..	57,979	55,421	72,168	76,734	96.1%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Highbush) - Cultivated Area (Acres)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	24,290	24,166	23,450	26,474	
Nova Scotia	..	554	x	500	510	1.9%
New Brunswick	..	25	x	23	x	x
Quebec	..	1,450	1,450	1,433	1,375	5.2%
Ontario	..	620	540	588	549	2.1%
British Columbia	..	21,632	21,494	20,886	24,000	90.7%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Highbush) - Bearing Area (Acres)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	20,384	21,969	21,946	25,025	
Nova Scotia	..	441	x	465	478	1.9%
New Brunswick	..	23	x	22	x	x
Quebec	..	922	933	1,040	950	3.8%
Ontario	..	493	504	480	460	1.8%
British Columbia	..	18,500	19,964	19,919	23,098	92.3%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)



Bleuets à feuilles étroites – 2015

En 2015, la production commercialisée de bleuets à feuilles étroites a diminué d'un peu plus de 3 %, tandis que la valeur à la ferme totale a chuté de près de

21 %, ce qui témoigne d'une pression à la baisse sur les prix. Après une année exceptionnelle au Québec en 2014, la production commercialisée et la valeur à la ferme semblent être revenues à des niveaux normaux, bien qu'au-dessus de la moyenne des cinq dernières années. L'étendue des terres cultivées et la superficie de production ont peu changé dans le sous-secteur des bleuets à feuilles étroites en 2015.

Blueberries (Lowbush) - Farm Gate Value (dollars x 1,000)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	101,244	79,599	136,042	107,772	
Prince Edward Island	..	7,170	9,103	12,212	8,932	8.3%
Nova Scotia	..	27,120	25,566	34,857	33,236	30.8%
New Brunswick	..	32,731	28,002	32,663	37,716	35.0%
Quebec	..	33,727	16,306	55,904	27,618	25.6%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Lowbush) - Marketed Production (tons)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	72,801	61,132	106,403	103,131	
Prince Edward Island	..	5,684	6,649	11,045	8,772	8.5%
Nova Scotia	..	19,681	19,534	30,928	32,569	31.6%
New Brunswick	..	21,530	21,204	29,354	36,716	35.6%
Quebec	..	25,690	13,395	34,888	24,904	24.1%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Lowbush) - Cultivated Area (Acres)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	155,249	157,321	158,677	158,506	
Prince Edward Island	..	12,218	12,400	x	12,462	7.9%
Nova Scotia	..	41,327	41,600	43,500	43,300	27.3%
New Brunswick	..	31,900	33,000	33,000	33,736	21.3%
Quebec	..	68,500	69,000	68,750	67,900	42.8%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Blueberries (Lowbush) - Bearing Area (Acres)						
	2011	2012	2013	2014	2015	2015 CDN Distribution
Canada	..	70,870	70,867	74,631	72,447	
Prince Edward Island	..	5,390	5,746	x	5,564	7.7%
Nova Scotia	..	18,692	18,410	20,029	19,405	26.8%
New Brunswick	..	13,220	12,018	14,480	13,549	18.7%
Quebec	..	33,197	34,235	34,293	33,584	46.4%

Source: Statistics Canada. Table 001-0009 - Area, production and farm gate value of fresh and processed fruits, by province, annual, CANSIM (database). (accessed: March 3, 2016)

Serriculture



Linda Delli Santi (Colombie-Britannique) a continué de présider le Comité de la serriculture pendant une autre année. Peu de réunions ont eu lieu au cours de l'année, mais les membres ont discuté régulièrement des préoccupations du Comité. La participation reflète largement la répartition générale des recettes monétaires pour la production en serre au Canada, bien que la participation du Québec ait été affectée par des problèmes locaux. Le secteur des produits de serre vise toujours à mettre sur pied une structure améliorée de groupe de travail au sein du CCH ainsi qu'à établir les priorités et une solide présence nationale, à la hauteur de celle d'autres comités de cultures ayant plus d'ancienneté.

L'élaboration d'une stratégie nationale d'appui des initiatives stratégiques propres au secteur de la serriculture devrait gagner en importance au fil du temps; les premières discussions pour obtenir du financement à cet égard (auxquelles ont participé toutes les régions du pays) se sont révélées productives, témoin du caractère essentiel que revêt cet élément pour inscrire dans la durée la croissance et le succès du secteur.

Données et rapports statistiques sur la serriculture

La Section des analyses et des renseignements sur les marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada poursuit la publication de rapports hebdomadaires sur la production en serre des tomates, poivrons et concombres. Ces rapports présentent les importations par province (en valeur et en volume) et par pays d'origine (en valeur et en volume).

Élaboration d'une norme nationale de biosécurité à l'échelle de la ferme pour le secteur de la serriculture

Après le rapport sur l'état de préparation du secteur et l'analyse initiale de la participation des intervenants, l'initiative a été lancée officiellement au printemps 2014. Depuis, le groupe, qui comprend plusieurs représentants des membres du CCH ainsi que du personnel du CCH, s'est réuni plusieurs fois en personne et par téléconférence. L'élaboration de la norme de biosécurité des serres, des pépinières et de la floriculture, conduite par l'ACIA, ainsi que la préparation des manuels d'accompagnement sont maintenant terminées, et le lancement public de la norme devrait avoir lieu à l'AGA de cette année. Le manuel du producteur de légumes de serre qui accompagnera la norme est déjà en cours d'élaboration.

Vue d'ensemble du marché des légumes de serre

L'industrie canadienne des légumes de serre regroupe les tomates, les poivrons, les concombres et la laitue. Parmi ces produits, la tomate occupe le premier rang des légumes cultivés en serre au Canada. En 2014, la valeur à la ferme totale des légumes de serre atteignait près de 1,3 milliard de dollars, ce qui constitue une augmentation d'environ 2 % depuis 2013, et il s'agit du plus grand groupe de cultures de fruits et de légumes au Canada.

Environ 40 % de la valeur à la ferme des légumes de serre découlent de la production de tomates, tandis que les poivrons et les concombres représentent 32 % et 25,5 %, respectivement. La laitue ne représente que 2 % de la valeur à la ferme totale.



L'Ontario constitue 65 % de la valeur à la ferme au Canada, et la Colombie-Britannique, près de 23 %. Les tomates, les poivrons et les concombres de l'Ontario ont tous la même valeur à la ferme, et la province ne produit pas de laitues. La Colombie-Britannique produit autant de tomates que de poivrons et une quantité inférieure de concombres. Le Québec, troisième producteur de légumes de serre au Canada, produit des tomates et est le plus grand producteur de laitues.

Greenhouse vegetables - Farm Gate Value Annual (dollars x 1,000)						
	Commodity	2010	2011	2012	2013	2014
Canada	Greenhouse tomatoes	476,765,120	484,933,952	437,649,175	526,701,356	519,960,298
	Greenhouse cucumbers	264,584,355	284,521,840	281,791,069	308,170,075	325,905,079
	Greenhouse lettuce	23,265,220	26,555,268	23,183,570	28,994,171	31,740,781
	Greenhouse peppers	278,123,295	299,612,440	313,357,260	399,329,022	408,485,715
Newfoundland and Labrador	Greenhouse tomatoes	24,000	9,815	22,140	26,717	44,754
	Greenhouse cucumbers	2,385	4,525	x	19,919	26,034
	Greenhouse lettuce	x	x	x	35,931	x
	Greenhouse peppers	7,475	4,720	x	x	12,570
Prince Edward Island	Greenhouse lettuce	x	4,200	x	14,525	x
Nova Scotia	Greenhouse tomatoes	3,747,145	x	3,568,420	4,695,795	4,719,997
	Greenhouse cucumbers	1,140,540	1,039,050	1,130,340	2,400,334	2,826,804
	Greenhouse lettuce	x	x	x	24,519	25,722
	Greenhouse peppers	x	x	x	181,480	200,697
New Brunswick	Greenhouse tomatoes	x	x	x	110,957	69,576
	Greenhouse cucumbers	x	x	x	x	20,160
Quebec	Greenhouse tomatoes	69,355,835	68,697,620	61,682,730	56,725,727	53,694,814
	Greenhouse cucumbers	3,535,015	3,283,520	3,322,700	3,895,729	4,516,052
	Greenhouse lettuce	x	x	15,302,675	22,225,385	24,958,367
	Greenhouse peppers	x	x	605,230	3,164,050	3,509,028
Ontario	Greenhouse tomatoes	275,859,120	281,397,825	262,554,240	330,672,843	328,358,348
	Greenhouse cucumbers	198,863,070	216,783,980	206,683,805	224,969,989	241,104,983
	Greenhouse peppers	176,483,165	189,114,155	209,145,250	252,903,302	270,267,629
Manitoba	Greenhouse tomatoes	547,690	723,652	650,835	703,203	x
	Greenhouse cucumbers	x	x	x	x	87,370
Saskatchewan	Greenhouse tomatoes	467,960	398,330	x	645,942	453,540
	Greenhouse cucumbers	325,345	280,860	398,095	397,488	368,834
	Greenhouse lettuce	x	32,180	x	69,572	51,000
	Greenhouse peppers	x	135,290	x	80,502	x
Alberta	Greenhouse tomatoes	12,500,420	12,927,120	13,400,110	15,205,195	14,553,950
	Greenhouse cucumbers	22,496,400	22,486,280	30,692,200	30,657,559	31,747,314
	Greenhouse lettuce	x	x	475,065	435,382	594,630
	Greenhouse peppers	5,735,900	6,965,115	5,977,750	5,976,437	5,218,277
British Columbia	Greenhouse tomatoes	113,811,015	115,711,830	94,141,000	117,068,000	116,400,984
	Greenhouse cucumbers	38,139,220	40,533,810	39,447,665	45,728,771	45,207,528
	Greenhouse peppers	95,426,900	102,993,140	97,460,000	136,995,000	129,134,934

Source: Statistics Canada. Table 001-0006 - Production and value of greenhouse vegetables, annual, CANSIM

Pomme de terre

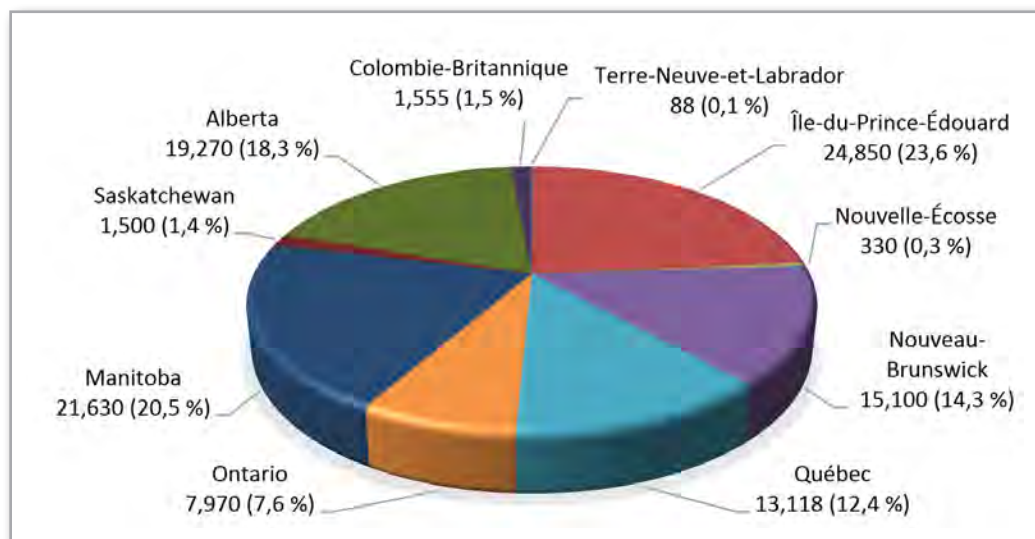


En 2015, les producteurs canadiens ont récolté 343 446 acres (138 991 ha) de pommes de terre, soit une récolte légèrement supérieure à celle de l'année précédente (+1 020 acres, +0,3 %). Seules les provinces du Manitoba et du Québec ont engrangé une récolte plus importante en 2015 qu'en 2014, soit une augmentation de 7,3 % et de 12,4 % respectivement. L'Alberta a rapporté sa baisse la plus importante sur 12 mois en superficie (3,1 %).

Malgré une superficie relativement stable, 105,4 millions de quintaux de pommes de terre (4,78 tonnes métriques) ont été cultivés en 2015, soit une augmentation de 4,7 % de la production par rapport à l'année précédente. Cette production accrue s'est traduite par un rendement moyen national record de 306,8 quintaux/acre (34,39 tonnes métriques/ha). Cette récolte signifie un record de 4,4 % supérieur à celui établi en 2014. En 2015, quatre provinces ont produit des récoltes au rendement record (Nouveau Brunswick, Québec, Manitoba et Alberta). Les rendements record de même que la superficie cultivée accrue en 2015 ont permis au Québec et au Manitoba de connaître une production de pommes de terre supérieure de 15,6 % et de 12,4 % respectivement par rapport à 2014. La production de pommes de terre a chuté de 1,3 %, 3,4 % et 0,5 % dans les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique respectivement.

En 2015, les provinces de l'Ouest ont contribué à raison de 41,7 % à la récolte totale canadienne grâce à la superficie accrue au Manitoba et aux rendements record de cette province et de l'Alberta, avec le Canada atlantique et la région centrale y ayant contribué pour 38,3 % et 20,0 % respectivement.

Production de pommes de terre par province en 2015 (quintaux x 1 000)



Superficie récoltée de pommes de terre au Canada, production et rendement moyens, par province (2014 et 2015)

		2014	2015	Var.	Variation (%)
Canada	Superficie récoltée (acres)	342,426	343,446	1,020	0.3
Canada	Rendements moyens (quintaux/acre)	293.9	306.8	12.9	4.4
Canada	Production (quintaux x 1 000)	100,654	105,382	4,728	4.7
Île-du-Prince-Édouard	Superficie récoltée (acres)	90,200	89,000	-1,200	-1.3
Île-du-Prince-Édouard	Rendements moyens (quintaux/acre)	279.8	279.2	-0.6	-0.2
Île-du-Prince-Édouard	Production (quintaux x 1 000)	25,240	24,850	-390	-1.5
Nouveau-Brunswick	Superficie récoltée (acres)	48,050	47,900	-150	-0.3
Nouveau-Brunswick	Rendements moyens (quintaux/acre)	297.8	315.2	17.4	5.8
Nouveau-Brunswick	Production (quintaux x 1 000)	14,307	15,100	793	5.5
Québec	Superficie récoltée (acres)	41,019	41,514	495	1.2
Québec	Rendements moyens (quintaux/acre)	276.7	316.0	39.3	14.2
Québec	Production (quintaux x 1 000)	11,349	13,118	1,769	15.6
Ontario	Superficie récoltée (acres)	35,000	34,650	-350	-1.0
Ontario	Rendements moyens (quintaux/acre)	235.0	230.0	-5.0	-2.1
Ontario	Production (quintaux x 1 000)	8,225	7,970	-255	-3.1
Manitoba	Superficie récoltée (acres)	62,450	67,000	4,550	7.3
Manitoba	Rendements moyens (quintaux/acre)	308.1	322.8	14.7	4.8
Manitoba	Production (quintaux x 1 000)	19,240	21,630	2,390	12.4
Saskatchewan	Superficie récoltée (acres)	6,069	6,000	-69	-1.1
Saskatchewan	Rendements moyens (quintaux/acre)	245.0	250.0	5.0	2.0
Saskatchewan	Production (quintaux x 1 000)	1,487	1,500	13	0.9
Alberta	Superficie récoltée (acres)	51,742	50,142	-1,600	-3.1
Alberta	Rendements moyens (quintaux/acre)	361.2	384.3	23.1	6.4
Alberta	Production (quintaux x 1 000)	18,690	19,270	580	3.1
Colombie-Britannique	Superficie récoltée (acres)	5,800	5,670	-130	-2.2
Colombie-Britannique	Rendements moyens (quintaux/acre)	269.5	274.3	4.8	1.8
Colombie-Britannique	Production (quintaux x 1 000)	1,563	1,555	-8	-0.5

Source : Tableau 001-0014 du système CANSIM de Statistique Canada (date de consultation : 10 février 2016).

Exportations de produits de pommes de terre canadiennes en 2015

Les exportations canadiennes de pommes de terre et des produits de la pomme de terre ont été évaluées à 1,46 milliard de dollars en 2015, soit une augmentation de 12,8 % comparativement à l'année précédente. Les produits surgelés (p. ex., frites surgelées) ont représenté le secteur aux exportations les plus élevées totalisant 1,14 million \$, soit une hausse de 13,8 % comparativement à 2014. La valeur des exportations de pommes de terre fraîches pour consommation ou transformation totalisait 191 millions \$, une augmentation de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Pour les pommes de terre préparées ou préservées, mais non surgelées (p. ex.,

croustilles), la valeur des exportations a augmenté de 27,4 % pour atteindre 91,03 millions \$. Les exportations de pommes de terre de semence étaient à la baisse de 7,4 %, et leur valeur s'élevait à 36,94 millions \$. Les exportations de pommes de terre congelées étaient également en baisse en 2015 de 23,3 % et indiquaient une valeur de 0,61 million \$.

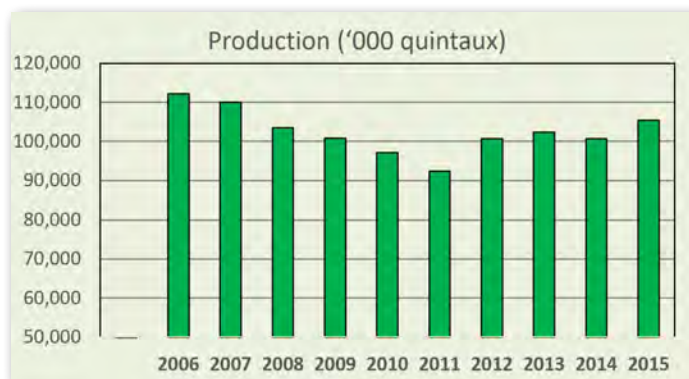
Produit	Exportations 2015 (\$ CA)	Variation (%) vs 2014
Pommes de terre, surgelées, sans vinaigre ou acide acétique (HS200410)	1 139 509 845 \$	13,8 %
Pommes de terre, fraîches, sauf de semence (HS 070190)	190 536 285 \$	6,2 %
Pommes de terre, fraîches de semence (HS 070110)	36 945 319 \$	-7,4 %
Pommes de terre, préparées ou préservées sans vinaigre ou acide acétique, non surgelées (HS 200520)	91 029 065 \$	27,4 %
Pommes de terre, surgelées (HS 071010)	613 293 \$	-23,3 %
Total	1 458 633 807 \$	12,8 %

Tendances de la production canadienne de pommes de terre

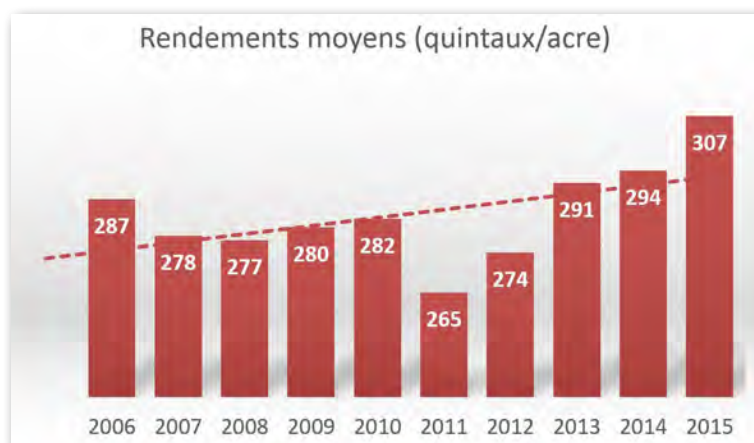
La tendance en matière de superficie de production de la pomme de terre au Canada indique une baisse du nombre d'acres cultivés dans la dernière décennie, plus particulièrement depuis les saisons de croissance de 2006 et 2007. Pendant cette même période, la production (quantité) indique une tendance moins extrême et demeure relativement stable pour se situer autour des 100 millions de quintaux malgré la superficie réduite. La tendance à la hausse du rendement moyen annuel au cours des dix dernières années compense dans une large mesure la réduction de la superficie cultivée pour le volume de la production canadienne totale de pommes de terre.



Source : Tableau 001-0014 du système CANSIM de Statistique Canada.



Source : Tableau 001-0014 du système CANSIM de Statistique Canada.



Source : Tableau 001-0014 du système CANSIM de Statistique Canada.



Activités 2015

Six projets en lien avec la pomme de terre se poursuivent dans le cadre de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture 2, y compris les recherches sur le virus Y de la pomme de terre et le ver fil-de-fer; le suivi touchant à la chip zébrée et au psylle de la pomme de terre; la détection de la verticilliose; la gestion de l'azote sous irrigation et un programme national d'évaluation des variétés de pommes de terre. Faits à souligner jusqu'à ce jour :

- Une étude nationale révèle que la majorité des cas du virus Y de la pomme de terre (PVY) sont dus à la souche à l'origine de la nécrose réticulée (PVYN TN; 68 %), tandis que les souches PVYO (21 %) et PVYN:O (11 %) sont moins répandues.
- L'intégration d'un agent entomopathogène à une phéromone sexuelle s'est révélée efficace et prometteuse pour la lutte contre les taupins adultes. De plus, de nouvelles méthodes hautement efficaces qui font appel au contrôle chimique et au piégeage meurtrier pour lutter contre le ver fil-de-fer dans la culture de la pomme de terre et les cultures alternées, comme celle du blé, ont été établies.
- Le psylle de la pomme de terre a été détecté en Alberta en 2015, mais une analyse d'ADN s'est révélée négative pour la présence de l'agent pathogène causant la chip zébrée.
- Des essais d'évaluation des variétés ont été effectués dans toutes les régions et, à plusieurs endroits, des journées au champ ont été organisées pendant la saison de croissance 2015.

À la suite du succès de la campagne promotionnelle nationale de la pomme de terre dans les magazines *Châtelaine* et *Today's Parent* et dans les sites Web en février et mars 2015, le Groupe de travail sur la promotion et la commercialisation a amorcé ses travaux pour la campagne de 2016. Des organismes provinciaux ont convenu de financer conjointement deux vidéos de recettes de pomme de terre avec le chef Michael Smith dans le cadre du programme « Visez la moitié pour votre santé » de l'ACDFL. Ces efforts contribuent à la coordination d'une initiative nationale qui vise à freiner la diminution de la consommation de pommes de terre au Canada en faisant la promotion de la valeur nutritionnelle et de la polyvalence de la pomme de terre dans un régime alimentaire sain.

Des membres de l'industrie canadienne de la pomme de terre ont participé au Congrès mondial de la pomme de terre qui s'est tenu à Yanqing, à Beijing, en juillet 2015. Les développements liés à la recherche et aux produits de la pomme de terre à l'échelle mondiale et en Chine ont été présentés aux délégués. Ce congrès coïncidait avec l'annonce que la pomme de terre était déclarée aliment de base en Chine, au même titre que le riz, le maïs et le blé. Avant la tenue du congrès, certains participants ont rencontré des représentants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et du Royaume Uni à l'occasion d'une réunion de deux jours de l'International Potato Group en vue de discuter des problèmes communs liés à la recherche et à la promotion ou commercialisation de la pomme de terre.

L'harmonisation des normes à l'échelle internationale en collaboration avec la North American Plant Protection Organization (NAPPO) s'est poursuivie avec la participation de l'industrie lors de la rencontre annuelle tenue au Mexique en 2015 et avec la participation continue des groupes d'experts et de supervision pour la pomme de terre.

Le Groupe de travail sur la pomme de terre est coprésidé par le CCPT et AAC et comprend des représentants d'associations de producteurs provinciales, des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral (AAC, ACIA, Affaires mondiales Canada). Le groupe a pour but de rechercher des options de rechange au Programme de gestion de la qualité des tubercules de pommes de terre de semence en vue de l'inspection des tubercules de pommes de terre de semence pour exportation vers les États-Unis. Les membres du groupe se sont réunis en mars, en juillet et en novembre 2015 pour poursuivre les discussions sur les options possibles et pour offrir des suggestions pour le Rapport final du Groupe de travail sur la pomme de terre.

Les activités de développement du marché d'exportation se sont poursuivies avec l'appui financier d'AAC dans le cadre du programme Agri-Marketing 2. Le financement a pris fin le 31 mars 2015. Ces activités ont permis d'obtenir des ententes avec des partenaires internationaux, notamment la North American Plant Protection Organization, ainsi que la création d'une stratégie d'amélioration génétique de la pomme de terre et d'un mode d'inspection des pommes de terre de semence. Les activités de Pommes de terre Canada comprennent la mise à jour d'une base de données sur les exigences d'importation, la participation à des foires commerciales et le soutien de missions d'acheteurs étrangers. En mai 2015, une demande au programme Agri-Marketing 2 proposant un financement de 369 750 \$ a été soumise à AAC pour continuer ces activités pendant les trois années restantes de Cultivons l'avenir 2. Onze mois après la soumission de la demande, l'approbation de ce financement n'a pas encore été reçue.

Les efforts déployés par l'industrie pour maintenir l'utilisation du phorate aux fins de contrôle du ver fil de fer de la pomme de terre se sont traduits par l'annonce de l'ARLA en juillet 2015 de l'homologation de la nouvelle préparation commerciale Thimet 20-G contenant du phorate de qualité technique. L'adoption de la nouvelle technologie d'application atténue les risques pour les oiseaux, qui étaient associés à l'utilisation de la formulation précédente du phorate, tout en continuant de rendre disponible cet important outil de gestion du ver fil-de-fer de la pomme de terre.

L'industrie canadienne s'est réjouie que son soutien au projet de loi C-18 et les modifications à la Loi sur la protection des obtentions végétales ait contribué à l'obtention de la sanction royale du projet de loi le 27 février 2015. La ratification par le Canada de la norme internationale de l'UPOV91 en juin 2015 a confirmé au monde le soutien du Canada à un secteur agricole durable et concurrentiel et que les investissements nationaux et internationaux étaient les bienvenus. De telles modifications sont importantes pour encourager l'introduction de nouvelles variétés de pommes de terre au Canada, tant par des phytogénéticiens canadiens qu'étrangers.

L'intérêt se maintient pour une étude de faisabilité sur la création d'un office national de recherche et de promotion pour la pomme de terre. Une plus grande consultation auprès de l'industrie aura lieu pour informer et consulter les principaux intervenants et avant la soumission d'une demande au Conseil des produits agricoles du Canada.

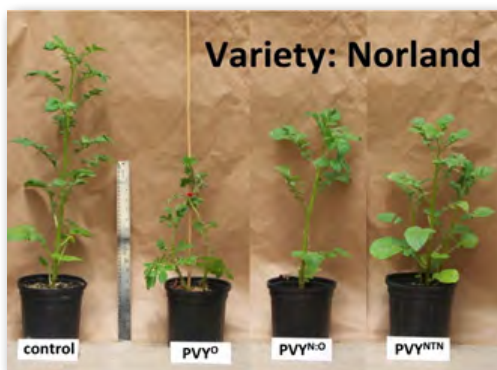


Le CCPT a reçu des mises à jour régulières traitant des cas d'altération de pommes de terre de l'île-du-Prince-Édouard de la récolte de 2014. Le CCPT a également tenu une conférence téléphonique avec l'AAC pour comprendre les produits d'assurance qui pourraient contribuer à protéger les producteurs contre de graves conséquences financières si des altérations survenaient à l'avenir. L'enquête judiciaire à cet égard se poursuit et, jusqu'à présent, aucune incidence n'a été rapportée pour la récolte de 2015.

Photos de recherche Grappe 2 :



Psylle de la pomme de terre :
vecteur de la chip zébrée



Divers effets de souches du virus Y sur la
variété Norland



Taupin adulte

Légumes



Le groupe de travail sur les légumes a généralement tenu des conférences téléphoniques après la plantation du printemps et la récolte de l'automne. L'objectif est d'échanger de l'information sur l'état des plantations, de la production et de l'entreposage, sur les enjeux et les occasions du marché et sur la disponibilité de données actuelles et précises sur le marché. Il est aussi question des tendances et des interactions avec les consommateurs au sujet de la salubrité des aliments, de la traçabilité et des préférences. C'est un moyen efficace de maintenir les communications et les relations au sein du secteur et parmi les membres du CCH entre les assemblées générales annuelles.

Prix et rendement des récoltes en 2015

Grâce à un été chaud et sec, la Colombie-Britannique a affiché un rendement de récoltes élevé, particulièrement dans le cas des légumes d'entreposage, dont le volume a augmenté. Les récoltes ont été désastreuses dans l'Est du Canada en raison du printemps pluvieux suivi d'un été très chaud et humide; les maladies n'avaient pas fait autant de dommages en Nouvelle-Écosse durant les 25 dernières années. Le Québec a joui d'une saison inégalée depuis 10 ans sur le plan du rendement, du volume et du prix des récoltes. Néanmoins, les prix sont demeurés stables. Les conditions étaient idéales pour exporter nos produits sur la côte est américaine. Ces facteurs ont également fait augmenter le prix des légumes partout au Canada.

Risques et tendances

Notre industrie fait face à d'importants enjeux attribuables aux changements climatiques. Dans la plupart des régions, les règlements en matière d'environnement sont de plus en plus rigoureux en ce qui a trait notamment à l'aménagement de terrain, à l'utilisation de l'eau et aux pesticides. Notre industrie doit s'adapter constamment à de nouvelles exigences encore plus sévères. Nous voyons la situation économique future avec optimisme. Les analystes prévoient que notre dollar demeurera à environ 0,70 \$ US pendant au moins un an ou deux. La faiblesse du dollar nous donne un avantage sur nos concurrents américains et devrait favoriser les exportations tout en gardant les prix raisonnables comparativement aux produits importés, qui sont plus coûteux.

Recettes monétaires agricoles pour les légumes de plein champ

Field Vegetable Farm Cash Receipts (dollars x 1,000)						
	2010	2011	2012	2013	2014	CPN Distribution
Canada	1,030,764	1,063,628	1,134,796	1,240,649	1,279,511	
Newfoundland and Labrador	3,799	3,522	3,766	4,329	3,772	0.3%
Prince Edward Island	10,143	11,166	10,346	11,221	10,692	0.8%
Nova Scotia	17,673	21,911	21,282	27,591	25,689	2.0%
New Brunswick	7,341	7,198	6,734	7,113	6,179	0.5%
Quebec	280,825	277,313	307,220	339,492	354,494	27.7%
Ontario	510,603	530,459	562,878	615,891	618,779	48.4%
Manitoba	31,989	32,787	35,911	34,189	35,369	2.8%
Saskatchewan	1,775	2,349	1,843	2,514	2,581	0.2%
Alberta	20,303	25,635	23,701	33,039	42,078	3.3%
British Columbia	146,311	151,288	161,114	165,271	179,879	14.1%

Source: Statistics Canada, Table 002-0001 - Farm cash receipts, annual (dollars), CANSIM (database). (accessed:)

Les dernières données disponibles en provenance de Statistique Canada montrent que les recettes monétaires agricoles totales pour les légumes de plein champ au Canada se sont chiffrées à 1,28 milliard de dollars. Il s'agit d'une amélioration de 3,1 % par rapport à 2013, ce qui est légèrement supérieur au taux d'inflation du pays.

L'Ontario demeure la première région productrice de légumes de plein champ au Canada avec près de la moitié des recettes monétaires agricoles totales qui s'élèvent à 619 millions de dollars. Le Québec suit avec 28 %, et la Colombie-Britannique figure au 3e rang avec 14 %. Lorsque l'on compare 2014 à 2013, les chiffres de l'Ontario ont peu changé, tandis que le Québec et la Colombie-Britannique ont affiché une augmentation de 4 % et d'environ 8,5 %, respectivement.



Activités de relations externes et communications



Le CCH compte un large public composé notamment de représentants de gouvernement et de partenaires de l'industrie, mais personne n'est aussi important que ses membres. Nous veillons à ce que nos membres soient tenus au courant des enjeux et des nouvelles de l'industrie horticole canadienne, mais aussi des efforts déployés par le CCH pour favoriser le changement et le concrétiser au nom de nos membres.

Notre magazine semestriel *Idées fraîches*, notre bulletin mensuel *Horti-Concis*, le calendrier des activités mensuelles ainsi que les avis aux membres nous permettent de bien informer nos membres et nos partenaires. En plus d'utiliser ces outils de communication, le CCH s'est joint à Twitter en 2015 en vue d'accroître sa visibilité et de participer aux discussions sur la production de fruits et de légumes au Canada.



La réunion estivale et les visites du conseil d'administration ont eu lieu dans la magnifique région de Niagara-on-the-Lake, en Ontario, les 9 et 10 juillet 2015. Des membres, des partenaires de l'industrie et le député Bev Shiple (Lambton-Kent-Middlesex), ancien président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, se sont joints aux visites. Parmi les partenaires présents, mentionnons Syngenta Canada, Bayer Crop Science, John Deere, Financement agricole Canada, CropLife Canada, AAC et l'ARLA.



Nous avons d'abord visité Beverly Greenhouses, entreprise familiale productrice de concombres en serre à Waterdown dans la région de Hamilton. Jan et Dale VanderHout gèrent huit hectares consacrés à la culture du concombre et presque un hectare réservé à la multiplication des plants de l'entreprise. Les serres Beverly Greenhouses produisent annuellement environ 12 millions de concombres sur 8 hectares à l'aide de méthodes novatrices, dont la gestion intégrée des ravageurs et le biodiesel.

La tournée s'est ensuite arrêtée à la ferme Forthdale Farms, une production de brocolis de 97 hectares exploitée par la famille Forth depuis six générations. Il y a plus de 45 ans, la ferme figurait parmi les premières à adopter le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, et elle compte aujourd'hui 18 travailleurs saisonniers jamaïcains. Aujourd'hui, la ferme est exploitée par Ken et son fils, Kenny.

En après-midi, les participants ont visité le Centre de recherche et d'innovation de Vineland (VRIC) et le laboratoire de chimie analytique du Centre de la lutte antiparasitaire d'AAC à Vineland Station. Manjeet Sethi, directeur exécutif du CLA, leur a fait visiter les installations. Dans le cadre du programme des pesticides à usage limité du CLA, le laboratoire est responsable d'analyser les résidus de pesticides dans diverses récoltes, selon les projets déterminés à la réunion annuelle d'établissement des priorités. Après un dîner organisé par le Centre de recherche et d'innovation de Vineland, le groupe s'est rendu sur le terrain pour voir comment il favorise l'innovation en misant d'abord et avant tout sur le client.





G-D: John Kelly, Keith Kuhl, Bev Shipley, Ken Forth



G-D: Alvin Keenan, Manjit Sethi, Keith Kuhl, Tracy Shinners-Carnelley, Richard Aucoin



Ryan Tregunno de Tregunno Farms

La tournée a mis le cap sur la ferme Tregunno Farms, à Niagara-on-the-Lake. Phil Tregunno et son épouse, Lorna, leurs fils, Jourdan et Ryan, ainsi que l'épouse de ce dernier, Melissa, cultivent plus de 280 hectares de fruits à chair tendre le long de la rivière Niagara. Ils mettent l'accent sur les nouvelles technologies, l'amélioration des variétés et la culture biologique. L'exploitation croît continuellement et intègre de nouveaux systèmes qui contribuent à la chaîne de valeur.

La tournée s'est conclue à la vinerie Peller Estates, où Keith Kuhl, président du CCH, a remercié les hôtes et les participants d'avoir contribué au succès de cette journée enrichissante. Nous remercions chaleureusement l'Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association et le Centre de recherche et d'innovation de Vineland d'avoir commandité cet événement.

Cette année, la réunion estivale et les visites du conseil d'administration auront lieu au début de juillet dans la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique.

Le CCH fait les manchettes

Le CCH a joint et mobilisé son bien le plus précieux dans le cadre de la campagne électorale fédérale de 2015 : ses membres. Pour faire connaître le problème de l'absence de protection des paiements pour les vendeurs de fruits et légumes, le CCH a misé sur l'expertise et la réputation de ses membres d'un océan à l'autre, a fait publier des articles dans les journaux locaux et a participé à des entrevues à la radio et pour des publications de l'industrie. Grâce à Alvin Keenan et Greg Donald dans le Journal Pioneer (I.-P.-É.), à Murray Driediger, Jack Bates, Linda Delli Santi, Fred Steele et Andre Solymosi dans le Vancouver Sun et à Anne Fowlie et Ron Lemaire dans le journal The Hill Times, la voix de l'horticulture canadienne s'est fait entendre d'un bout à l'autre du pays.

Résultat : le Parti libéral et le NPD ont annoncé leur appui à la création d'une fiducie canadienne comparable à celle prévue par la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA) et au rétablissement aux États-Unis des protections préférentielles offertes à l'industrie canadienne en vertu de la PACA. Nous allons de l'avant et nous avons hâte de travailler avec le nouveau gouvernement à la concrétisation de sa promesse.



Le CCH change son image de marque

Après avoir changé d'immeuble, atteint la stabilité financière et embauché une équipe complète, le CCH avait envie de nouveauté en 2015. Il était temps de faire peau neuve. Le CCH a fait appel à Acart Communications pour créer de nouvelles normes de marque et une nouvelle image pour le site Web. La nouvelle image de marque dynamique et épurée rappelle l'audace et les couleurs de l'horticulture canadienne. Le slogan « La voix de l'horticulture canadienne » a été associé au logo et résume la mission du CCH.

Le site Web sera le centre des communications du CCH; il offrira une navigation simplifiée et contiendra plus de nouvelles et d'information au sujet du CCH et de l'industrie. Un aperçu du nouveau site sera présenté à l'AGA 2016 pour que les membres puissent le commenter avant qu'il soit officiellement lancé en avril 2016.

Collaboration et liens



S'il fallait décrire en un seul mot le fonctionnement du CCH, « collaboration » serait fort adapté. À titre de regroupement qui représente des associations de producteurs de partout au pays, le CCH occupe une place unique dans le paysage horticole canadien. C'est pourquoi le CCH recherche et est souvent appelé à participer à des discussions sur des enjeux, des projets et des initiatives conjointes qui racontent notre histoire et influent sur les politiques horticoles. Au fil de l'année 2015, le CCH a pris part à de nombreux groupes et comités, plusieurs d'entre eux étant mentionnés de façon plus détaillée dans les diverses parties de ce rapport annuel. Parmi les collaborations de portée générale dignes de mention figurent les suivantes.

Cultiver le Canada

Le CCH est l'un des membres fondateurs du partenariat Cultiver le Canada, un regroupement non officiel d'intervenants de la chaîne agroalimentaire dont le but est de promouvoir et de faire progresser l'innovation au Canada, ainsi que de collaborer à des questions d'intérêt commun. Notre vision est de nous inscrire comme chef de file mondial de l'offre de nouveaux produits et de nouvelles solutions aux défis de

l'agriculture, de l'alimentation, de la santé, de l'énergie et de l'environnement qui touchent les consommateurs au Canada et partout dans le monde, de telle sorte que le public canadien récolte les avantages économiques, environnementaux et sociaux de la bioéconomie. La conférence annuelle Cultiver le Canada incarne désormais le plus important événement agricole au Canada, et plusieurs des membres du Comité consultatif sur la phytoprotection et du personnel du CCH y assistent.



Précieuses abeilles

Les enjeux entourant les pollinisateurs sont un sujet chaud et, dans le but d'accroître la sensibilisation aux liens de cause à effet tout en incitant les Cana-

diens à participer à la préservation et à l'amélioration de la santé de ces insectes dont le rôle est primordial, l'organisme Précieuses abeilles a été créé. Cet organisme est issu d'une collaboration entre des groupes du secteur agricole, notamment le CCH, le Conseil canadien du canola, Producteurs de grains du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, ainsi que des partenaires de l'industrie, entre autres, CropLife Canada, Bayer CropScience et Syngenta Canada.



La campagne, qui a été lancée au printemps 2015, comporte trois volets, soit le site precieusesabeilles.ca, le programme Jardins bourdonnants et la « Déclaration des droits des abeilles mellifères » (Honey Bee Bill of Rights). Le site precieusesabeilles.ca vise à informer les Canadiens de problèmes qui ont des répercussions sur la santé des pollinisateurs. Le programme Jardins bourdonnants leur permet de passer à l'action en commandant des trousseaux de semences de fleurs qui attirent les pollinisateurs. Enfin, la « Déclaration des droits des abeilles mellifères » sera lancée en



Les membres du précieuses abeilles



2016, et proposera intérêt et valeur à toutes les personnes qui se préoccupent de cette question.

La campagne 2015 a été couronnée de succès et a fait l'objet d'une couverture de presse d'un océan à l'autre. Le site precieusesabeilles.ca a attiré 339 000 visiteurs, ses pages ont été consultées à 517 000 reprises, et plus de 30 000 trousse de semences ont été distribuées dans le cadre du programme Jardins bourdonnants. En ce qui a trait à la couverture de presse, le programme Jardins bourdonnants a fait l'objet de plus de 380 articles et reportages dans divers médias, engendrant près de 19 millions d'impressions.

Le CCH est fier de contribuer à l'initiative Précieuses abeilles et se réjouit de poursuivre cette collaboration au fil du développement de cette initiative tout au long de 2016.

Partenaires dans l'innovation

Un autre exemple d'une coalition bénéfique mise sur pied pour répondre à un objectif commun est Partenaires dans l'innovation. Les partenaires représentent un groupe très diversifié d'organismes agricoles et de groupes de la chaîne de valeur de partout au Canada, notamment des représentants des producteurs de céréales, d'oléagineux, de légumineuses à grains, de fruits, de légumes, de pommes de terre et de plantes ornementales, des organisations de la chaîne de valeur dans le secteur de l'orge et de l'horticulture et des sélectionneurs de végétaux, distributeurs et marchands de semences.



Le groupe a été créé principalement, mais non exclusivement, pour apporter des changements indispensables à la législation sur la protection des obtentions végétales. Le projet de loi C-18, Loi sur la croissance du secteur agricole, a été déposé à la Chambre des communes et a franchi l'étape de la première lecture le 9 décembre 2013. Le projet de loi contenait des amendements importants à la Loi sur la protection des obtentions végétales du Canada afin qu'elle soit conforme à la Convention de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) de 1991. Le partenariat a permis de coordonner la publication de renseignements factuels et importants, les communications au ministre et aux députés, ainsi que des présentations importantes devant des comités permanents de la Chambre et du Sénat. En février 2015, le projet de loi C-18 recevait la sanction royale et la coalition Partenaires dans l'innovation a joué un rôle fondamental dans ce processus.

Table ronde sur la santé des abeilles

En 2015, le CCH a participé à la Table ronde sur la santé des abeilles (TRSA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La TRSA a été mise sur pied en vue de cerner les enjeux prioritaires et de promouvoir des activités collaboratives et novatrices favorisant le maintien d'une population d'abeilles mellifères en santé au Canada et à l'appui d'un secteur apicole canadien concurrentiel. Par l'intermédiaire de renseignements partagés, d'initiatives de sensibilisation et d'une collaboration à l'élaboration de stratégies, la TRSA œuvre à concrétiser les objectifs de la Table ronde. Ce travail est facilité par des représentants de multiples parties prenantes de l'ensemble de la chaîne de valeur apicole, notamment les exploitants apicoles, les apiculteurs profession-

nels et agricoles, les fabricants de semences, les organismes de réglementation gouvernementaux, les intervenants du secteur de la phytoprotection et les agronomes. Les activités cernées ont été priorisées en fonction des objectifs énoncés dans le plan d'action national sur la santé des abeilles. Cinq comités et groupes de travail ont été mis sur pied pour aborder des enjeux tels que le contrôle du varroa, l'exposition aux pesticides dans la ruche et à l'extérieur de celle-ci, les produits à usage limité, la recherche et la communication. Compte tenu de l'importance de la santé des pollinisateurs pour le secteur horticole, l'intérêt du CCH à contribuer à la concrétisation des objectifs de la TRSA est énorme.



Au-delà de nos frontières

Le CCH collabore étroitement avec son homologue américain, United Fresh, au sein duquel notre président, Keith Kuhl, est membre du conseil des producteurs et expéditeurs (Grower Shipper Board). Le CCH prend part à plusieurs initiatives et comités de United Fresh.

Le CCH est également membre de la Fédération internationale pour la codification des fruits et des légumes (IFPS), qui se compose d'un grand nombre d'associations nationales d'agriculteurs de toute la planète. L'objectif à long terme de la fédération est d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et des légumes frais en élaborant, en mettant en œuvre et en gérant des normes internationales harmonisées.

Auparavant connue sous le nom d'International Federation for Produce Coding (IFPC), cette coalition d'associations de producteurs de fruits et de légumes, en tant que partenaires égaux, s'est formée en 2001 en vue de créer une norme mondiale pour l'utilisation des codes d'appel de prix (PLU) internationaux.

L'IFPS, comme on l'appelle aujourd'hui, s'est incorporée en 2006 au titre de la loi sur les sociétés de 1985 (en Angleterre et au pays de Galles). Son siège se situe au Royaume-Uni et le bureau du Secrétariat se trouve aux États-Unis. Le siège est dirigé par nos collègues du Consortium des fruits et légumes frais du Royaume-Uni et le bureau du Secrétariat est hébergé par la Produce Marketing Association (PMA).

L'objectif à long terme de l'IFPS est d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et des légumes frais en élaborant, en mettant en œuvre et en gérant des normes internationales harmonisées notamment :

- conjointement avec les intervenants, améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement du secteur des fruits et des légumes frais en élaborant, en mettant en œuvre et en gérant des normes internationales harmonisées
- offrir une tribune pour les commentaires et discussions sur des questions touchant les normes internationales et leur incidence sur le secteur des fruits et légumes
- formuler des recommandations et proposer des solutions appropriées relativement aux normes internationales qui influent sur le secteur des fruits et légumes
- élaborer, mettre en œuvre et gérer une norme internationale pour les codes d'appel de prix (PLU)

Anne Fowlie représente le CCH au conseil d'administration de l'IFPS.





La voix de l'horticulture canadienne

2200 promenade Prince of Wales, Suite 102

Ottawa, ON K2E 6Z9

T/T: 613.226.4880

F/T: 613.226.4497

HortCouncil.ca

question@hortcouncil.ca

